

Série de publications du CAADP



BÂTIR SUR LES SUCCÈS
DE L'AGRICULTURE
AFRICAINNE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
Steven Haggblade



CAADP

Introduction

Les nouvelles sur l'état de l'agriculture en Afrique sont en grande partie décourageantes, mais on entrevoit des lueurs d'espoir. Quelques efforts stimulants réalisés par des agriculteurs et chercheurs africains au cours des dix dernières années ont sensiblement augmenté la productivité agricole dans certains pays et pour certains produits. Ces cas peuvent servir de modèles pour de futurs efforts, mais seulement si les responsables des politiques de développement et les professionnels comprennent les processus qui ont amené ces résultats, et les éléments clé de leur succès. Pour accorder une plus grande attention à ces épisodes et pour aider diffuser les leçons qu'on peut en tirer, l'IFPRI et plusieurs partenaires ont lancé un projet visant à identifier et à comprendre les succès récents de l'agriculture africaine.

Le point culminant de ce projet a été la conférence tenue en décembre 2003 à Pretoria (Afrique du Sud), au cours de laquelle Capacity Building International d'Allemagne (InWEnt), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'IFPRI et le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) ont réuni un groupe de spécialistes de l'agriculture issus des secteurs public et privé, ainsi que des représentants des ministères des Finances et du Commerce de toute l'Afrique. Au total, 70 professionnels et responsables des politiques distingués se sont rassemblés pour évaluer les études de cas de réussites passées, à la lumière des conditions mondiales et locales changeantes, et pour en dégager les leçons les plus importantes, afin d'améliorer les performances de l'agriculture dans le futur.

Cette série de notes d'information décrit quelques-uns des principaux cas étudiés et les conclusions qui en ont été tirées. Nous espérons que les constatations présentées ici seront autant de pierres dans la construction d'un secteur agricole dynamique qui élèvera le niveau de vie de millions d'agriculteurs africains pauvres.

Nous sommes reconnaissants à Peter Hazell, qui a tenu la barre pour l'orientation générale du projet sur les succès africains, à Steven Haggblade, qui a assemblé cette série de notes d'information décrivant d'importants précédents pour de futurs succès dans l'agriculture africaine, et envers ceux qui y ont apporté leur contribution à ces travaux. Ceux-ci sont cruciaux, parce que l'Afrique ne pourra pas réduire la pauvreté et éradiquer l'insécurité alimentaire sans un secteur agricole solide et en croissance.

Joachim von Braun
Directeur General

Rajul Pandya-Lorch
Directeur, 2020 Vision Initiative

Cette série de dossiers a d'abord été publiée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (www.ifpri.org) sous le titre *Building on Successes in African Agriculture*, par S. Haggblade, éd. 2004. 2020 Focus 12. Washington D.C. : International Food Policy Research Institute. La publication originale est disponible en ligne sur le site : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/focus12.pdf> La présente version est une réédition faite par le NEPAD et l'IFPRI, avec l'aide d'InWEnt. Elle a été traduite de l'original en anglais par l'IFPRI.

Les vues exprimées dans ces notes d'information Focus sont celles de leurs auteurs et ne sont pas nécessairement cautionnées par l'IFPRI ou par les organisations co-sponsors ou de soutien, ni ne représentent nécessairement leurs opinions.

BÂTIR SUR LES SUCCÈS DE L'AGRICULTURE AFRICAINE

Agriculture africaine : Performances passées, impératifs futurs

STEVEN HAGGBLADE, PETER HAZELL, INGRID KIRSTEN ET RICHARD MKANDAWIRE

2020
VISION™

FOR FOOD, AGRICULTURE,
AND THE ENVIRONMENT

FOCUS 12 • NOTE D'INFORMATION I SUR 10 • AVRIL 2004

La croissance de l'agriculture s'avérera essentielle pour l'amélioration du bien-être de la grande majorité des pauvres d'Afrique. En gros, 80 % des pauvres de ce continent vivent en zone rurale, mais les autres dépendront eux aussi fortement de la croissance de la productivité agricole pour échapper à la pauvreté. Environ 70 % de l'ensemble des Africains, et près de 90 % des pauvres du continent, travaillent principalement dans l'agriculture. En tant que consommateurs, tous les pauvres d'Afrique, tant urbains que ruraux, dépendent fortement de l'efficacité des agriculteurs du continent. La productivité et les coûts de production de l'agriculture déterminent largement les prix des denrées de base, qui représentent 60 à 70 % des dépenses de consommation dans les groupes à faible revenu. Toute réduction significative de la pauvreté dépendra donc dans une large mesure de la capacité collective des agriculteurs, des pouvoirs publics et des spécialistes de l'agriculture à stimuler et maintenir une croissance agricole massive.

Étant donné le taux de croissance démographique élevé de l'Afrique, les agriculteurs et les responsables des politiques agricoles seront confrontés au défi le plus difficile que connaît toute région en développement jusqu'à ce que sa transition démographique soit complète. Depuis 40 ans, l'Afrique enregistre des taux de croissance démographique de 2,7 % par an, contre 2 % dans l'Asie en développement et 2,2 % en Amérique latine. C'est pourquoi, ces dernières décennies, le nombre de personnes pauvres et mal nourries s'est accru plus rapidement en Afrique que dans n'importe quelle autre région du monde. Eu égard aux tendances démographiques actuelles, l'Afrique devra avancer plus vite que le reste du monde en développement rien que pour suivre la croissance de sa population.

On imagine difficilement une réduction sensible de la pauvreté en Afrique sans un secteur agricole dynamique pour apporter revenu, emploi et des denrées de base à un prix abordable. Seule une productivité agricole accrue pourrait en même temps faire baisser les prix des aliments (qui régissent les revenus réels et la pauvreté dans les zones urbaines), et augmenter les revenus des 70 % d'Africains qui travaillent dans l'agriculture. La croissance agricole est le fer de lance du combat contre la pauvreté en Afrique.

LES PERFORMANCES PASSÉES : LA VISION À LONG TERME

La production agricole s'est considérablement modifiée sur le continent depuis les débuts de l'agriculture sédentaire en Afrique, il y a 7 000 ans. Actuellement, les ménages agricoles africains cultivent des espèces exogènes sur plus de la moitié des terres cultivables, surtout du maïs, du manioc, de l'arachide, des bananes, du cacao, des pommes de terre et des patates douces, du thé, et des variétés importées de coton et de riz. Ces espèces importées représentent actuellement plus des deux tiers de la valeur de la production agricole brute de l'Afrique. Plus frappant encore : les 600 millions de têtes de bétail et les 700 millions de volailles du continent proviennent presque exclusivement de races importées, à la seule exception de la pintade. Malgré une absence quasi totale d'espèces de bétail domestiques indigènes et une variété limitée de plantes indigènes, les agriculteurs africains ont construit

différents systèmes d'agriculture largement fondés sur des espèces végétales et animales importées. Cette transformation a eu lieu malgré les énormes contraintes écologiques posées par les sols africains vieillissants et dégradés, le potentiel d'irrigation limité, ainsi que les maladies endémiques handicapantes telles que le paludisme, le ténia, la fièvre jaune et la trypanosomiase, qui ont sérieusement affecté l'élevage du bétail, la traction animale et les cultures mixtes dans les régions tropicales.

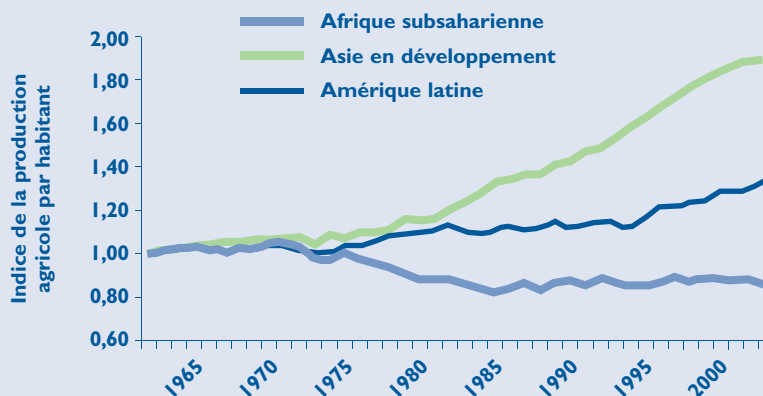
Pendant la première moitié du XXe siècle, l'agriculture des petits producteurs a subi de profonds changements dans toute l'Afrique. Des agriculteurs migrants ont répandu le cacao à travers une grande partie de l'Afrique occidentale, tandis que d'autres introduisaient graduellement le manioc en remplacement du taro, avec l'aide d'artisans ruraux qui ont développé l'équipement de transformation. Le maïs, le manioc et la patate douce ont graduellement remplacé le sorgho et le millet, générant des gains de productivité presque partout en Afrique. L'arboriculture et la pression démographique ont amené les agriculteurs à délaisser la culture itinérante. En dehors des régions d'Afrique centrale où la trypanosomiase est endémique, le labour aux boufs s'est imposé chez beaucoup de petits agriculteurs et d'exploitants agricoles colons commerciaux.

LE DERNIER DEMI-SIÈCLE

Pendant la seconde moitié du siècle passé, la performance agricole totale est restée positive, même si la progression de l'Afrique a pris du retard sur celle des autres régions en développement. Pendant les quarante dernières années, la valeur de la production agricole totale s'est accrue de 2,5 % par an en Afrique, contre 2,9 % en Amérique latine et 3,5 % en Asie.

Malgré leurs réalisations considérables, les efforts des agriculteurs africains et des responsables des politiques agricoles n'ont pas réussi à relever le défi démographique sans précédent auquel ils sont confrontés. La comparaison des performances de la production agricole par habitant entre les différents continents au cours des quarante dernières années ne montre une dégradation qu'en Afrique (voir figure).

Tendances de la production agricole par habitant, par région, 1961–2002



SOURCE : FAOSTAT.

De plus, la part africaine dans les exportations agricoles mondiales a chuté de 8 à 2 % sur les quarante dernières années. Pendant la même période, l'Afrique a cessé de faire partie des exportateurs nets d'aliments pour devenir un importateur net. Étant donné que l'Afrique a besoin de croître plus vite que le reste du monde, rien que pour rattraper l'accroissement de sa population, il reste vrai que les nombreux succès ponctuels obtenus pendant le dernier demi-siècle ont été tout simplement insuffisants tant en nombre qu'en amplitude.

Des signes de décapitalisation tout aussi inquiétants sont également perceptibles au niveau des ressources agricoles clés de l'Afrique : ses sols, capacités humaines et institutions de soutien. Près de la moitié des terres agricoles de l'Afrique sont victimes de l'érosion et de l'épuisement des nutriments. Des études sur le bilan des nutriments montrent des pertes annuelles de 22 kilogrammes (kg) d'azote, 2,5 kg de phosphore et 15 kg de potassium par hectare pendant les 30 dernières années, pour une valeur estimée à 1 à 3 milliards de dollars par an. Avec plus de 70 % de cas recensés dans le monde, le VIH/SIDA a lourdement grevé la force et le capital humains du continent. Une étude a évalué qu'en Afrique, 50 % du temps du personnel de vulgarisation agricole est perdu à cause du VIH/SIDA.

Les ministères des Finances sont systématiquement confrontés à l'énorme poids de la dette, à des assiettes fiscales étroites, à des pressions des bailleurs de fonds en faveur de dépenses sociales qui laissent peu de marge de manœuvre ou peu de place pour débattre du rôle relatif des investissements productifs dans l'agriculture. Dans cet environnement, la dépense publique dans la recherche agricole a chuté de 0,8 % du produit intérieur brut (PIB) agricole en 1981 à 0,3 % en 1991, et au cours des 20 dernières années, la dépense publique totale dans l'agriculture est tombée de 7,5 à 6 % du PIB agricole. L'érosion des salaires des fonctionnaires et des budgets de fonctionnement anémiques ont démobilisé le personnel de vulgarisation et de recherche, l'ont démotivé et ont alimenté la fuite des scientifiques de haut niveau et du personnel des postes clés des ministères. Ces tendances préoccupantes mettent le capital naturel, humain et institutionnel africain sous pression.

DES RÉUSSITES ISOLÉES

Les agriculteurs africains et les responsables des politiques agricoles ont obtenu une série de succès significatifs dans le développement agricole, même si ceux-ci sont encore insuffisants, tant en nombre qu'en amplitude, pour relever le redoutable défi démographique de l'Afrique subsaharienne. Des efforts ciblés ont généré des gains soutenus pour certains produits et dans des pays spécifiques. La production malienne de coton a augmenté de 9 % l'an pendant les 40 dernières années, tandis que la production laitière des petits

exploitants du Kenya constitue la source de revenus agricoles dont la croissance est la plus rapide et bénéficie à plus d'un demi-million de familles d'agriculteurs, dont chacune gagne en moyenne plus de 300 dollars EU par an grâce à la production laitière. D'autres grandes tentatives se sont avérées plus globalement efficaces. Des agriculteurs et des chercheurs ont lancé des centaines d'initiatives novatrices de conservation des sols et de l'eau, dans des lieux très variés, pour faire face à la diminution de la fertilité du sol et des subventions pour les fertilisants. Le travail réalisé à travers l'Afrique par des scientifiques spécialistes du manioc a mis un frein aux maladies mortelles et aux invasions de parasites, transformant ces menaces en opportunités de croissance rapide et importante de la production, qui ont bénéficié à des dizaines de millions de petits agriculteurs et ont fait de cette culture une des plus puissantes armes existant à ce jour contre la pauvreté sur le continent.

TIRER DES LEÇONS DES SUCCÈS PASSÉS

Bien qu'insuffisants en taille et en étendue pour suivre le rythme de l'impressionnante démographie africaine, ces succès permettent néanmoins de tirer des leçons potentiellement importantes pour une reproduction et un passage à l'échelle supérieure plus fréquents de ces efforts couronnés de succès. Bien décidé à tirer des enseignements des succès passés, un groupe d'agences – l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres – ont commandé des recherches sur les épisodes réussis dans l'agriculture africaine. Ces examens visent à répondre à des questions clés sur la manière de transformer les leçons tirées des succès passés en de meilleures performances dans le futur.

Quels éléments et processus communs se cachent-ils derrière ces succès passés ? Comment les responsables des politiques peuvent-ils traduire ces leçons en une future amélioration des performances ? En examinant des exemples où d'importants progrès ont été réalisés dans l'agriculture africaine, l'IFPRI, le NEPAD et leurs collègues visent à identifier des voies prometteuses pour la réalisation de succès comparables dans le futur. Les notes d'information qui suivent mettent en lumière certaines de ces importantes réussites et les leçons tirées des succès passés dans l'agriculture africaine. Collectivement, ils cherchent à identifier les ingrédients clés nécessaires pour tirer parti de ces cas ponctuels et les étendre en vue d'une croissance massive de l'agriculture. ■

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir S. Haggblade, P. Hazell, I. Kirsten et R. Mkandawire, « African Agriculture: Past Performance and Future Imperatives », Background Paper No. 2 présenté à la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future » de Pretoria, Afrique du Sud, du 1er au 3 décembre 2003, et les nombreuses références citées dans ce document.

Steven Haggblade (s.haggblade@cgiar.org) est chercheur senior à la Division stratégie et gouvernance pour le développement (DSGD) de l'IFPRI. Peter Hazell (p.hazell@cgiar.org) est le directeur de la DSGD de l'IFPRI. Ingrid Kirsten (ingridk@nepad.org) est assistante chercheuse et Richard Mkandawire (richardm@nepad.org) est le conseiller agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

IDENTIFICATION DES SUCCÈS

Les succès passés dans l'agriculture africaine peuvent indiquer des voies prometteuses pour l'obtention de succès comparables dans l'avenir. Avant de tirer des leçons des réussites passées, il faut identifier une série d'épisodes réussis et moins réussis, puis les étudier et les comparer. Afin de disposer d'un large ensemble de réussites dans l'agriculture africaine, notre équipe d'analystes a réalisé une enquête rassemblant plus de 1 000 spécialistes de l'agriculture africaine. Dans le cadre de cet examen, nous avons défini un « succès » comme un changement significatif et durable dans l'agriculture, qui a produit une augmentation du revenu total issu de l'agriculture, ainsi qu'une réduction de la pauvreté et/ou une amélioration de la qualité de l'environnement. Avec notre groupe consultatif, nous avons sélectionné parmi les réponses obtenues, une douzaine d'études de cas à examiner en profondeur et nous avons constitué des équipes chargées chacune d'une étude de cas. Bien que ces études de cas diffèrent largement en termes d'agents d'instigation au changement, domaines d'intervention, niveaux des subventions octroyées, destination d'exportation ou alimentaire des cultures, diversité régionale, durée et échelle (voir Tableau), ils n'en suggèrent pas moins des manières de reproduire les succès passés et de les faire passer à une plus grande échelle.

LEVIERS CLÉS DES POLITIQUES

Notre but est de tirer des enseignements de ce qui a bien fonctionné dans le passé. Pour ce faire, nos équipes d'études de cas ont adopté un cadre analytique, au centre duquel on a placé la prise de décision par les agriculteurs (voir figure page suivante). Dans ce système foncièrement dynamique, deux éléments structurels clés du système agricole régissent à tout moment les réponses des agriculteurs. Tout d'abord, les possibilités de production imposent, dès le départ, des limites à la portée des actions que les agriculteurs peuvent entreprendre. Ces possibilités dépendent du stock de technologies biologiques et agronomiques disponibles ; de l'état de l'infrastructure physique ; des institutions de soutien à la gestion des ressources, la fourniture des intrants et la production ; et de la quantité, productivité et distribution des actifs clés de production qui sont disponibles, comme la terre, la main d'œuvre, le capital et l'eau. Ensuite, dans le cadre des possibilités offertes, c'est la structure des incitations existantes qui détermine, parmi toutes les options disponibles, celles qui seront sélectionnées par les agriculteurs, les agents de commercialisation, les institutions communautaires et les organismes publics. Les prix du marché influencent l'offre des intrants aussi bien que la production, le stockage et la commercialisation des extrants, tandis que les incitations telles que l'amélioration de la sécurité alimentaire, la solidarité sociale ou la réduction des risques influencent la prise de décision individuelle ou familiale.

Résumés des études de cas

CARACTÉRISTIQUES	RÉGION	QUI A INITIÉ LE CHANGEMENT ?		QUELLES INTERVENTIONS ONT-ELLES DÉCLENCHÉ LE CHANGEMENT ?					D'IMPORTANTES SUBVENTIONS PUBLIQUES RÉCURRENTES ONT-ELLES ÉTÉ OCTROYÉES POUR SOUTENIR LA CROISSANCE DES PETITS EXPLOITANTS ?		
		ENQUÊTEURS CLÉS	ACTEURS DE SOUTIEN	EXTENSION DES POSSIBILITÉS DE PRODUCTION		INCITATIONS AMÉLIORÉES					
				Technologie	Investissements dans la base d'actifs	Lobbying politique	Institutions du marché	DÉBOUCHÉS			
Maïs	Afrique orientale et australe	<ul style="list-style-type: none"> Exploitants agricoles commerciaux Sélectionneurs d'État Responsables des politiques publiques Sociétés de commercialisation parastatales 	<ul style="list-style-type: none"> Sociétés semencières privées 	■		■	■	■	Nationaux	Oui	
Coton	Afrique occidentale	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements nationaux et bailleurs de fonds Sociétés de commercialisation parastatales 	<ul style="list-style-type: none"> Organisations d'agriculteurs 	●	△	△	■	■	Exportation	Oui	
Manioc	Afrique occidentale	<ul style="list-style-type: none"> IITA SNRA Artisans ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> Sociétés pétrolières privées ONG 	■				●	Nationaux	Non	
Manioc	Afrique australe	<ul style="list-style-type: none"> SNRA IITA 	<ul style="list-style-type: none"> ONG 	■				●	Nationaux	Non	
Horticulture	Kenya, Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> Négociants privés 		△				●	■	Exportation	Non
Produits laitiers	Kenya	<ul style="list-style-type: none"> Exploitants agricoles commerciaux Responsables des politiques publiques Parastatales 		■	●	■	■	●	Nationaux	Oui	
GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	Bassins de culture	Burkina Faso, Zambie	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> Vulgarisation de l'État ONG Société cotonnière privée 	■	■		△		Nationaux	Non
	Jachères améliorées	Kenya, Zambie	<ul style="list-style-type: none"> CIRAF 	<ul style="list-style-type: none"> Chercheurs agricoles ONG Vulgarisation de l'État 	■	■		△		Nationaux	Non

■ interventions critiques

● activités importantes

△ activités de soutien

QUELLES INTERVENTIONS ONT-ELLES DÉCLENCHÉ LE CHANGEMENT ?

INCITATIONS AMÉLIORÉES

EXTENSION DES POSSIBILITÉS DE PRODUCTION

Lobbying politique

Institutions du marché

Technologie

Investissements dans la base d'actifs

Offre d'intrants

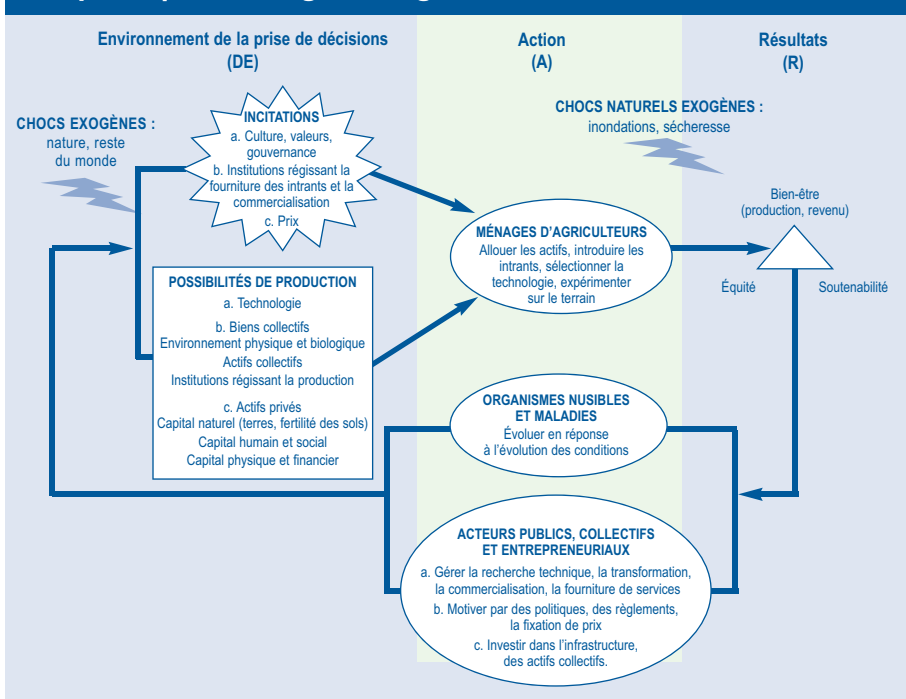
Marchés des produits

DÉBOUCHÉS

D'IMPORTANTES SUBVENTIONS PUBLIQUES RÉCURRENTES ONT-ELLES ÉTÉ OCTROYÉES POUR SOUTENIR LA CROISSANCE DES PETITS EXPLOITANTS ?

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

La dynamique du changement agricole : Le cadre DE-A-R



Dans le futur, les agriculteurs africains devront être plus performants que dans le passé. La plupart des pays s'étant défaits des fermes d'État ou collectives dans les années 60, les pouvoirs publics et leurs partenaires ne prennent plus directement les décisions en matière de production. Il leur faut à la place influencer le comportement des agriculteurs. Comme le montre la figure, ils peuvent le faire de deux manières. La première consiste à étendre les possibilités de production des agriculteurs, à travers la recherche et l'amélioration de la technologie, la mise à disposition de biens collectifs et d'institutions régissant la production, et une assistance aux agriculteurs pour l'amélioration de leurs actifs. L'autre est de faire en sorte que les responsables politiques modifient les incitations offertes aux agriculteurs, de manière à les pousser à se comporter différemment dans le cadre des possibilités de production dont ils disposent. Les leviers disponibles pour mettre en marche le changement appartiennent donc aux deux catégories suivantes : ceux qui agissent sur les possibilités de production (technologie, ressources naturelles), et ceux qui influencent la motivation des agriculteurs (politique macroéconomique et commerciale, politique des prix, niveaux de subvention).

REPRODUIRE ET FAIRE PASSER À L'ÉCHELLE SUPÉRIEURE

Dans certains cas, on peut transférer directement les technologies d'un endroit à l'autre. Le SR-52, la percée technologique constituée par le premier maïs hybride mis sur le marché en 1961 par le service agricole de la Rhodésie du Sud, s'est rapidement répandu au Zimbabwe ainsi qu'aux pays voisins, le Malawi et la Zambie, où il reste encore aujourd'hui un produit important de la sélection génétique.

Cependant, dans la plupart des cas, les technologies s'avèrent géographiquement spécifiques. Les variétés de manioc développées

par l'Institut international de recherche agricole (IITA), par exemple, n'ont pas bien réagi quand elles ont été directement importées en Zambie, à cause des différences d'altitude, de température, de composition des sols et de pluviosité. Beaucoup de variétés de maïs hybride des régions tempérées ne poussent pas en zone équatoriale parce que la différence d'éclairage diurne déclenche la formation de la panicule. Les organismes nuisibles, les sols et l'environnement politique varient d'un lieu à l'autre, rendant incertaines les transplantations directes de technologies. Les recherches menées par le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) sur les jachères améliorées, qui utilisent des buissons qui fixent l'azote pour rajeunir rapidement les sols épuisés, montrent clairement la nécessité de recherches adaptatives spécifiques aux lieux.

Dans la plupart des cas, les processus de changement peuvent s'avérer plus reproductibles que les technologies elles-mêmes. Par conséquent, il devient important d'accorder une attention particulière à la manière dont le processus de changement se déroule dans chaque cas particulier. Quels

facteurs – institutions, investissements et interactions – ont-ils été essentiels pour permettre le succès ? Les autres notes d'information de cette série résument les études de cas, examinent les changements dans les environnements national, international et des bailleurs de fonds, et tirent des conclusions sur la manière dont les responsables des politiques et leurs partenaires peuvent améliorer la performance agricole dans le futur.

Le défi de l'avenir consiste à tirer parti de ces réussites individuelles, souvent épisodiques et spécifiques à une activité ou à un produit, et à les traduire en améliorations permanentes, généralisées, des performances agricoles. Les partenaires impliqués dans cette étude sont engagés dans la promotion des investissements, des environnements politiques et des partenariats nécessaires pour reproduire et faire passer à l'échelle supérieure des technologies et des processus réussis pouvant contribuer à l'accélération de la croissance de l'agriculture africaine. Les enjeux sont élevés. La réduction de la pauvreté en Afrique n'aura tout simplement pas lieu sans un secteur agricole dynamique pour fournir des revenus, de l'emploi et des denrées de base à des prix abordables. ■

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir E. Gabre-Madhin et S. Haggblade, « Successes in African Agriculture: Results of an Expert Survey », Background Paper No. 1 présenté à la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future », Pretoria, Afrique du Sud, du 1er au 3 décembre 2003 ; Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, « Analyzing Successes in African Agriculture: The DE-A-R Framework », Background Paper No. 18 présenté à la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future » ; S. Haggblade, « Generalizing and Building on Past Success », Background Paper No. 14 présenté à la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future », Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine.

Steven Haggblade (s.haggblade@cgiar.org) est chercheur senior de la Division stratégie et gouvernance du développement (DSGD) de l'IFPRI.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

IFPRI® www.ifpri.org

Le manioc sert de denrée de base à 200 millions d'Africains, suivi uniquement par le maïs en termes d'apport calorique. En réponse à une série d'attaques dévastatrices de maladies et de parasites du manioc au cours des quelques dernières décennies, l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et plusieurs services nationaux de recherche agricole ont lancé avec succès des programmes de recherche sur le manioc. Ensemble, ils ont gagné la partie contre une série de mutations du virus de la mosaïque, ainsi que contre une invasion dévastatrice de cochenille du manioc venue d'Amérique du Sud, grâce au contrôle biologique opéré par une guêpe prédatrice importée. Étant donné que tant les maladies que les organismes nuisibles se propagent aussi bien à travers les exploitations individuelles qu'au delà des frontières nationales, la prévention et la transformation constituent typiquement des biens publics. L'étroite collaboration entre les chercheurs nationaux et internationaux a produit des résultats remarquables au niveau des réponses à ces menaces répétées.

Des programmes de sélection soutenus pendant les périodes de non crise ultérieures ont permis d'obtenir toute une série de nouvelles variétés, dites « variétés TMS » (Tropical Manioc Selection – Sélection de manioc tropical). Sélectionnées pour leur résistance aux maladies, leur haut rendement, le développement plus précoce de leurs tubercules, dont la forme convient à une transformation mécanisée, les variétés TMS ont régulièrement généré de substantiels gains de production. La diffusion de ces variétés a incité le secteur privé à développer des technologies mécaniques simples qui réduisent sensiblement le travail de transformation. Grâce à ces nouvelles technologies de production et de transformation, la production a rapidement augmenté dans de nombreuses régions de l'Afrique. Dans la foulée, le Nigéria a pris la place du Brésil en tant que premier producteur mondial de manioc.

Le manioc étant une espèce à propagation végétative, il n'exige pas l'achat d'intrants et reste donc accessible même aux plus pauvres des petits agriculteurs. Comme on peut le planter pendant toute la saison des pluies et le récolter sur une période allant jusqu'à 18 mois, il offre une grande souplesse dans le calendrier d'utilisation de la main-d'œuvre et des récoltes. Cette souplesse rend le manioc particulièrement attrayant pour les ménages manquant de main-d'œuvre ou frappés par le VIH/SIDA.

Les gains de production soutenus entraînent une baisse des prix à la consommation, comme l'attestent les récentes données du Nigéria sur les deux dernières décennies. Aussi bénéfique pour les petits agriculteurs que pour les consommateurs urbains pauvres, la transformation du manioc en Afrique s'est sans conteste avérée la plus puissante arme connue à ce jour contre la pauvreté.

IMPACT

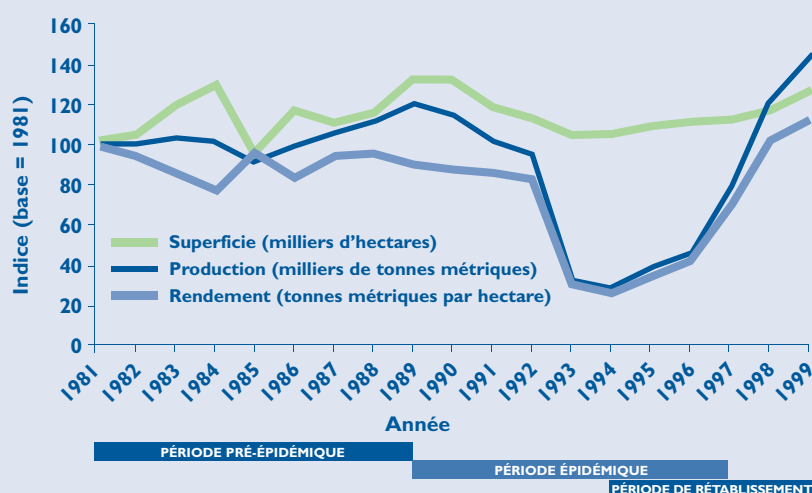
• **Production.** Dans une série de situations de crise, la mise sur le marché des nouvelles variétés de manioc a inversé les baisses de la production de 20 à 80 %. Plus récemment, au début des années 90, une nouvelle mutation très virulente du virus de la mosaïque a détruit en six ans

80 % des cultures de manioc de l'Ouganda. L'importation rapide de variétés résistantes produites par l'IITA a permis aux Ougandais de ramener la production à son niveau moyen en cinq ans (voir figure). Dans les situations de non crise, les nouvelles variétés TMS permettent des gains de production de 40 % dans les exploitations, même sans engrais. Combinée à une technologie de transformation mécanisée, la nouvelle technologie du manioc produit des rendements 20 fois supérieurs à ceux obtenus avec des variétés locales et une transformation manuelle.

• **Équité.** Dans des pays comme le Malawi ou la Zambie, où le manioc reste essentiellement une culture de sécurité alimentaire destinée à la consommation humaine, les petits exploitants et les pauvres sont plus dépendants du manioc que les gros fermiers. À des endroits comme le Nigéria, où le manioc est essentiellement devenu une culture commerciale, les petits agriculteurs continuent à cultiver le manioc, tandis que les grands exploitants produisent le gros de la production commerciale. Dans ces régions, les consommateurs urbains pauvres deviennent les principaux bénéficiaires des hausses de production du manioc et des baisses des prix de celui-ci qui en résultent.

• **Soutenabilité.** Le manioc s'avère financièrement rentable pour les petits agriculteurs dans des types d'environnement très variés. Il n'exige pas l'achat d'intrants. La souplesse de son calendrier de plantation et de récolte permet aux ménages de concilier les besoins de main-d'œuvre avec d'autres obligations, ce qui fait de lui une des plantes les plus faciles à cultiver pour les ménages frappés par le VIH/SIDA, dont la force de travail est limitée. Les premiers éléments provenant de la Zambie suggèrent que la prévalence du VIH/SIDA contribue de manière réduite mais statistiquement importante à l'expansion en superficie du manioc parmi les ménages affectés. Des essais de longue durée indiquent que le manioc peut maintenir des rendements stables pendant plus de 30 ans sur la même parcelle, sans engrais.

Tendances de la production, la surface cultivée et le rendement du manioc en Ouganda, 1981–99



SOURCE : University of Greenwich, "An Application Nominating the National Agricultural Research Organization of Uganda (NARO) for the King Baudouin International Development Prize", 19 janvier 2000.

MOTEURS DU CHANGEMENT

• **Variétés améliorées.** Une succession de nouvelles variétés TMS a alimenté l'accroissement de la production de manioc pendant les 25 dernières années. Avec des rendements de 40 à 100 % supérieurs à ceux des variétés locales, une grande résistance aux maladies et un développement plus précoce des tubercules, dont la forme facilite la transformation mécanisée, les variétés TMS ont amélioré de manière spectaculaire la rentabilité de la production de manioc en Afrique. Les premières recherches menées par l'IIITA au Nigéria ont fourni un nouveau matériel génétique aux programmes nationaux de recherche dans toute l'Afrique, et ont stimulé des hausses de production dans une grande partie du continent.

• **Contrôle biologique de la cochenille.** Au début des années 70, l'introduction accidentelle de la cochenille du manioc depuis l'Amérique du Sud a provoqué la perte de jusqu'à 80 % des cultures, lorsque la cochenille a littéralement creusé son chemin à travers l'Afrique. Après avoir identifié une guêpe prédatrice, elle aussi sud-américaine, les centres de recherche internationaux, les services de recherche africains et les bailleurs de fonds ont lancé un programme massif pour son élevage et sa distribution, qui a abouti au contrôle biologique de cette plaie en 1988. Ces efforts ont sauvé une production de manioc évaluée à plus de 2,2 milliards de dollars pour un coût du programme de 15 millions de dollars. Le rapport bénéfice/coût est époustouffant : 149 pour 1 !

• **Développement de technologies pour la transformation mécanisée.** Comme les variétés TMS augmentent les rendements des cultures, elles font logiquement augmenter les besoins de main-d'œuvre pour la récolte et la transformation. En réponse à la pénurie croissante de main-d'œuvre au Nigéria, les artisans locaux ont développé toute une gamme de technologies de transformation mécanique simples qui réduisent les besoins de main-d'œuvre et facilitent la production commerciale du manioc et d'aliments préparés à base de manioc, comme le gari, une farine de manioc précuite abondamment utilisée pour préparer des bouillies.

• **Réformes politiques.** Des réformes dans les politiques macroéconomiques et sectorielles ont entraîné des augmentations substantielles dans la production de manioc. Au Nigéria, un taux de change surévalué, combiné à des subventions alimentaires favorisant le riz importé, a freiné l'expansion des variétés TMS dans les premières années de leur mise sur le marché, à la fin des années 70. Une dizaine d'années plus tard, après l'épuisement des revenus du pétrole, lorsque le gouvernement a été forcé de dévaluer le naira et de suspendre ses subventions aux aliments importés, les variétés TMS ont été très vite adoptées. De même, la réforme des politiques a joué un rôle dans l'expansion du manioc au Malawi et en Zambie. Dans ces deux pays, d'importantes subventions accordées au maïs pendant les années 80 gonflaient artificiellement la rentabilité du maïs et la superficie cultivée de celui-ci. Lorsqu'au début des années 90, les gouvernements ont supprimé ces subventions non soutenables, la production de manioc a fait un bond dans les deux pays lorsque les agriculteurs remplacèrent le maïs par le manioc. Dans les deux cas, l'apparition de règles du jeu équitables a favorisé une rapide expansion de la production et de la surface cultivée du manioc.

• **Sécheresse.** En Afrique australe, les sécheresses récurrentes des années 90 ont attisé l'intérêt des responsables politiques et des agriculteurs pour le manioc, juste au moment où les nouvelles variétés TMS faisaient leur apparition. La poussée épidémique de VIH/SIDA dans la région a pu, elle aussi, y contribuer, dans la mesure où une diminution de l'offre de main-d'œuvre rurale a ouvert la porte à des cultures plus souples, exigeant moins de main-d'œuvre et d'intrants, telles que le manioc.

LEÇONS CLÉS POUR DES SUCCÈS FUTURS

• **Soutien de la recherche sur le long terme.** Le virus de la mosaïque du manioc continue à muter, et de nouveaux organismes nuisibles apparaîtront sans aucun doute comme par le passé. Les organismes de recherche sur le manioc de l'Afrique ne peuvent pas se reposer sur leurs lauriers. Une capacité scientifique permanente sera toujours nécessaire pour assurer une réponse efficace en cas de crise, ainsi qu'une augmentation continue de la productivité.

• **Multiplification et distribution de boutures améliorées.** La multiplication et la distribution de boutures améliorées exige un soutien public coordonné pendant les premières années du lancement de toute nouvelle variété. Parce que les cultivateurs de manioc replantent à partir de boutures de leur précédente récolte, la distribution de boutures de manioc ne présente aucun attrait financier pour les entreprises semencières.

• **Transformation et production mécanisées.** La commercialisation et la transformation du manioc devront être radicalement améliorées si la récolte hautement périssable de manioc frais continue à s'accroître rapidement. Le séchage et la transformation deviennent alors essentiels pour toute stratégie d'expansion commerciale du manioc. Les habitants de l'Afrique australe, du centre et de l'Est ont des choses à apprendre de la technologie de mécanisation et de transformation du manioc développée depuis des décennies en Afrique occidentale.

• **Coopération régionale.** Les expériences de l'Afrique avec le manioc illustrent les avantages considérables découlant de la collaboration régionale dans la recherche. Pendant les trente dernières années, le partage de matériel génétique (principalement depuis l'IIITA vers les programmes nationaux, mais aussi entre les pays) s'est avéré critique pour la réponse aux crises et le maintien d'une croissance des rendements. Pour les petits pays contigus partageant des zones agro-écologiques communes, les avantages de la collaboration ont été évidents dans les nombreux échanges réussis de variétés de manioc au cours des dernières décennies. La dissémination rapide et répétée de maladies et d'organismes nuisibles par-dessus les frontières nationales a inculqué la reconnaissance de l'intérêt, et même de la nécessité, d'une collaboration régionale permanente. ■

Pour plus d'information voir F. I. Nweke, D. S. C. Spencer et J. K. Lynam, *The Cassava Transformation: Africa's Best-Kept Secret* (East Lansing, MI: Michigan State University Press, 2002) ; S. Haggblade et B. Zulu, « *The Cassava Surge in Zambia and Malawi* », *Background Paper No. 9* pour la conférence « *Successes in African Agriculture: Building for the Future* », Pretoria, Afrique du Sud, du 1er au 3 décembre 2003 ; F. Nweke, « *New Challenges in the Cassava Transformation in Nigeria and Ghana* », *Discussion Paper No. 118* de la Division environnement et technologie de production (Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2003).

Felix Nweke (nwekefel@yahoo.com) est professeur visiteur d'économie agricole à la Michigan State University. Steven Haggblade (s.haggblade@cgiar.org) est chercheur senior à la Division stratégie et gouvernance du développement (DSGD) de l'IFPRI. Ballard Zulu (zulub@msu.edu) est un chercheur du projet de recherche sur la sécurité alimentaire de la Michigan State University, en Zambie.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

Au cours de la première moitié du XXe siècle, les agriculteurs africains ont fait passer le maïs du statut de culture vivrière importée mineure à celui de principale denrée du continent. Dans la seconde moitié du siècle, les États nouvellement indépendants lancèrent des programmes de soutien qui ont largement augmenté la production des petits exploitants, entraînant une considérable hausse de production qui a duré 10 à 20 ans. Aujourd'hui, avec leur large adoption tant par les exploitants agricoles commerciaux que par les petits agriculteurs, les nouvelles variétés à haut rendement représentent 58 % du maïs cultivé en Afrique orientale et australe, permettant en moyenne une production supérieure de 40 à 50 % à celle des variétés traditionnelles, même sans engrais.

Les programmes nationaux de sélection soutenus qui sous-tendent cette transformation représentent des engagements techniques et politiques impressionnants. En 1960, le Zimbabwe (alors Rhodésie du Sud) a lancé son fameux SR-52, la première variété de maïs hybride simple cultivé à des fins commerciales au monde.

Même si ces efforts de sélection du maïs constituèrent d'indéniables succès techniques, les initiatives plus larges de soutien à la croissance de la production nationale se sont révélées budgétairement intenable, et dès la disparition des subventions les plus importantes, la production a chuté (voir Tableau). Cette réussite mitigée nous permet de tirer des leçons importantes sur les forces et les pièges des tentatives passées de développement agricole en Afrique.

MOTEURS DU CHANGEMENT

• **Le lobby des exploitants agricoles commerciaux.** Au cours des années 1920 et 1930, les exploitants agricoles commerciaux coloniaux du Kenya, du Zimbabwe et de la Zambie ont réussi à influencer le pouvoir législateur colonial pour obtenir l'aide et la protection de l'État vis-à-vis, à la fois, des marchés internationaux et de la concurrence des petits exploitants. Stimulés par l'effondrement des marchés agricoles mondiaux au cours de la grande dépression des années 1930, les États coloniaux créèrent des stations parastatales d'achat des récoltes dans les régions agricoles d'Europe, offrant des prix généralement bien supérieurs aux prix paritaires à l'exportation. Jusqu'aux années suivant l'indépendance, ces stations d'achat des récoltes et le soutien des prix associé n'étaient pas suffisamment développés pour pouvoir desservir les petits exploitants. De plus, sous la pression des exploitants commerciaux de maïs, les États ont mis en place des programmes de recherche sur le maïs financés par le secteur public en 1932 au Zimbabwe et en 1955 au Kenya.

• **Les avancées dans la sélection réalisées par les programmes nationaux de recherche.** Les investissements réalisés par les États coloniaux dans la culture du maïs ont radicalement transformé les opportunités liées au maïs pour les exploitants agricoles du Kenya et du Zimbabwe. Le programme de sélection du maïs du Zimbabwe, lancé en 1932, fut le premier à l'extérieur des États-Unis à produire des hybrides doubles à usage commercial, mettant sur le marché Rhodésie du Sud I (SR-I) en 1949. Pendant les années 1960, les programmes de sélection du Kenya et du Zimbabwe ont produit une vague d'hybrides conventionnels et non-conventionnels à haute rentabilité, qui alimentèrent de façon durable les rendements et les gains de production. À partir du milieu des années 1970, le programme zambien a produit une large gamme d'hybrides et de variétés améliorées à pollinisation libre. Certaines d'entre elles, avec les

principaux hybrides élaborés au Malawi au début des années 1990, étaient relativement bien adaptées à la production par les petits exploitants qui traitent et consomment leurs céréales à la ferme et replantent les semences économisées.

• **Le soutien concomitant aux petits exploitants.** Au moment de l'indépendance, les États de la région ont étendu les institutions de soutien aux intrants à la commercialisation destinée aux petits exploitants. L'extension des infrastructures nationales de commercialisation aux régions de petites exploitations agricoles a permis aux agences publiques de fournir à crédit aux petits exploitants des intrants subventionnés et de récupérer les prêts grâce aux ventes des agriculteurs aux bureaux de commercialisation. En plus de ces subventions directes, la mise en place d'un réseau étendu de dépôts de commercialisation coopératifs a réduit les coûts de transport supportés par les agriculteurs vendant leur maïs dans les régions éloignées. La tarification pan-territoriale a amené les petits exploitants des régions éloignées à produire pour l'État et a tourné les modèles de production vers l'autosuffisance en maïs, au détriment des autres types de culture. Au même moment, la plupart des États ont subventionné le prix de détail des aliments industrialisés à base de maïs au profit du consommateur, augmentant ainsi la demande pour la production nationale dans le cadre d'une politique d'autosuffisance en maïs. Ces systèmes ne furent cependant pas efficaces au niveau du recouvrement du crédit. En 1990, par exemple, 80 % des exploitants agricoles du Zimbabwe qui recevaient des intrants du maïs à crédit étaient en retard de paiement. L'incapacité à récupérer les pertes sur les prêts a contribué à l'épuisement financier des systèmes publics de commercialisation, ce qui les a plus tard soumis à une pression en faveur d'une réforme.

POURQUOI LA HAUSSE DE PRODUCTION A-T-ELLE STAGNÉ ?

• **La suppression des subventions financières non soutenables.** Les subventions publiques des intrants, des prix à la production, des prix à la consommation, conjugués à un recouvrement limité des prêts pour les intrants, ont exacerbé les crises budgétaires au Kenya, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe. Les États ne pouvant se permettre de soutenir indéfiniment ces opérations, ils ont été forcés de revoir à la baisse les niveaux de l'aide publique et des subventions au cours des années 1990. Avec la hausse des coûts des intrants et la suppression des stations d'achat d'État, les mesures d'incitation des agriculteurs se sont effondrées et la production a chuté, en particulier dans les régions plus reculées.

• **L'atrophie des systèmes de recherche nationaux.** Le financement public de la recherche sur le maïs a chuté dans les années 1980 et 1990. La coopération scientifique et institutionnelle qui fut à l'origine du succès de la culture du maïs dans les décennies précédentes s'est délitée, les États privilégiant d'autres types de dépenses. Le nombre des nouvelles variétés mises sur le marché a stagné, à mesure que les financements s'asséchaient et que le personnel clé quittait les organismes de recherche.

• **La sécheresse, la pauvreté et les politiques erratiques de gestion des crises.** Les pluies irrégulières des années 1990 ont contribué au caractère erratique et essentiellement motivé par les crises des politiques de gestion alimentaire et agricole, entraînant une plus grande dépendance à l'égard de l'aide alimentaire et une mosaïque d'opérations souvent mal coordonnées par des organisations non-gouvernementales (ONG) et des bailleurs de fonds.

IMPACT

• **Production.** Aujourd'hui, le maïs cultivé par les exploitants agricoles de l'Afrique orientale et australe est à 58 % composé de variétés améliorées. Une grande partie des 40 % de gains de production actuellement observés par rapport aux variétés locales peut être attribuée aux cultivars hybrides améliorés, même si la vulgarisation, les pratiques de gestion améliorées et la subvention des intrants et de la commercialisation alimentant l'intensification de l'utilisation des engrais soient eux aussi responsables d'une amélioration de rendements.

• **Équité.** Au cours de la période de croissance rapide de la production des petits exploitants qui a suivi l'indépendance, presque tous les petits agriculteurs du Zimbabwe utilisaient des variétés améliorées et ils étaient 87 % au Kenya, 65 % en Zambie et 43 % au Malawi à en faire autant.

• **Soutenabilité.** La fourniture d'intrants et les systèmes de commercialisation hautement subventionnés se sont avérés financièrement insoutenables, représentant jusqu'à 5 % du produit intérieur brut (PIB) au Kenya et en Zambie. Suite à la suppression de ces subventions, les montées en flèches artificiellement gonflées de la production au cours de la période antérieure ont conduit à des replis de production de 10 à 20 % dans le cas du Kenya, de la Zambie et du Zimbabwe (voir Tableau). Du point de vue écologique, la mauvaise gestion de la fertilité des terres dans le cadre de la production continue de maïs sous engrais a conduit à une acidification des terres, une perte de fertilité et un développement du labour et du sarclage à la houe à certains endroits.

LEÇONS CLÉS POUR DES SUCCÈS FUTURS

• **Des investissements soutenus dans la recherche agricole.** La modification génétique des semences est une condition nécessaire mais non suffisante pour l'amélioration du bien-être des petits agriculteurs africains. Les succès liés au maïs continueront de dépendre non seulement des développements stratégiques de la sélection pour répondre à des problèmes spécifiques d'environnement et de santé et améliorer la stabilité des revenus nets des agriculteurs, mais également de la capacité à utiliser ces avancées pour libérer des terres pour un usage alternatif et diversifier les sources de revenus des agriculteurs, des régions et des nations. Le développement continu des semences améliorées et des marchés des semences, ainsi qu'une compréhension réaliste des besoins des agriculteurs demeurent essentiels, tout comme la patience et l'engagement envers des financements stables. Les délais de sélection des plantes correspondent à plus ou moins une décennie et les nouvelles technologies d'élevage peuvent exiger 15 à 20 ans. Un engagement à long terme vis-à-vis de la recherche agricole reste donc essentiel.

• **Des intrants financièrement soutenables et des systèmes d'octroi de crédit aux petits exploitants agricoles.** Au cours de la dernière décennie, les investissements nécessaires dans la recherche sur le plasma germinal ont diminué, de même que ceux dans les institutions capables de transformer les avancées réalisées sur le plasma germinal en amélioration des revenus, y compris sur les marchés des semences et des céréales. Les investissements publics dans les marchés des intrants et des produits, coordonnés et contrôlés par l'État n'étaient pas budgétairement soutenables. Dans beaucoup de cas, le coût d'une production supplémentaire de

maïs dans les régions éloignées excédait la valeur du résultat. La concentration des politiques sur le maïs a également orienté les ressources publiques vers cette culture dans des régions où les agriculteurs auraient pu mieux s'en sortir avec des investissements dans d'autres types de production agricole et de commercialisation. L'environnement actuel est caractérisé par une grande instabilité des politiques. On observe bien sûr un engagement ostensible en faveur d'un système de tarification et de distribution des intrants et des marchandises davantage axé sur le marché. Mais au Kenya, au Malawi, en Zambie, et au Zimbabwe, l'État conserve néanmoins une place déterminante dans la commercialisation et le stockage du maïs. Les programmes publics de distribution d'intrants subventionnés au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe continuent à créer une incertitude sur les marchés des intrants et limitent la motivation des acteurs privés à investir plus fortement. Les intrants ruraux et les marchés du crédit restent en conséquence très fragmentés. À l'avenir, les États et leurs partenaires devront garantir la stabilité des politiques et trouver des modèles financièrement soutenables pour la fourniture des intrants et le crédit aux petits agriculteurs.

• **Pressions politiques et réactivité.** Un groupe de pression local peut-il être constitué afin de revendiquer à long terme des ressources publiques pour soutenir la recherche agricole, les institutions de commercialisation et d'autres types de biens publics destinés à promouvoir la croissance ? Les expériences sur le maïs dans les quatre pays repris dans les études de cas soulignent le lien important qui existe entre le développement agricole et la gouvernance. Les premiers succès de l'industrie du maïs au Kenya et au Zimbabwe peuvent être largement attribués à la force des institutions établies par les fermiers colons, qui ont constitué un groupe de pression dans le but d'obtenir un appui soutenu tant public que privé au secteur. Aujourd'hui, les lobbies agricoles sont partout plus faibles et les petits agriculteurs continuent d'être peu représentés dans le processus politique. La façon dont peuvent être financés les investissements clés destinés à promouvoir la croissance et l'équité, réalisés dans la recherche, l'infrastructure et les institutions de marché agricoles reste un problème critique. Peut-être plus important encore : d'où viendra la pression politique intérieure en faveur de ces investissements publics ? ■

Croissance de la production de maïs Taux de croissance annuels composés

Pays	Période de hausse		Période d'incertitude	
	Années	Croissance (%)	Années	Croissance (%)
Kenya	1965–80	3,3	1990–2000	-1,5
Malawi	1983–93	3,1	1994–2000	4,4
Zambie	1970–89	1,9	1990–2000	-2,4
Zimbabwe	1980–89	1,8	1990–2000	-0,2

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir M. Smale et T. S. Jayne, Jayne, « Maize in Eastern and Southern Africa: Seeds of Success in Retrospect », *Environment and Production Technology Division Discussion Paper No. 97* (Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2002) ; C. Eicher, « Zimbabwe's Maize-Based Green Revolution: Preconditions for Replication », *World Development* 23, no. 5 (1995): 805–818.

Melinda Smale (m.smale@cgiar.org) est économiste senior à l'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI) et chercheuse à la Division technologies de l'environnement et de la production de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). T. S. Jayne (jayne@msu.edu) est professeur d'économie agricole à l'Université d'État du Michigan.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

BÂTIR SUR LES SUCCÈS DE L'AGRICULTURE AFRICAINE

La révolution blanche du Mali : Les petits producteurs de coton de 1960 à 2003

JAMES TEFFT

2020
VISION™

FOR FOOD, AGRICULTURE,
AND THE ENVIRONMENT

FOCUS 12 • NOTE D'INFORMATION 5 SUR 10 • AVRIL 2004

Le secteur cotonnier, un des piliers du développement rural en Afrique francophone, est un des principaux moteurs du développement économique. Il génère des profits pour les producteurs, les communautés rurales, les négociants privés, les compagnies cotonnières et les gouvernements nationaux. Cultivé en rotation avec des céréales secondaires sous culture sèche, le secteur cotonnier du Mali a historiquement été géré par des compagnies cotonnières soutenues par l'État et verticalement intégrées. Avec des prix et des marchés garantis pour le coton graine, un accès aux intrants et des équipements achetables à crédit, et des variétés améliorées développées par le système régional de recherche agricole soutenu par le coton, les ménages de producteurs cotonniers ont traditionnellement fait partie des plus prospères du Mali rural. Aujourd'hui, 30 % des ménages maliens cultivent le coton. Les profits qu'ils en ont tirés leur ont permis de développer leurs actifs agricoles, en particulier des boufs et des charrues, et ont fait d'eux les producteurs céréaliers les plus productifs du pays. Le coton est la deuxième exportation et source de devises du Mali (après l'or). Sa contribution aux recettes budgétaires totales est de 15 %, et il représente 8 % du produit intérieur brut (PIB). Tout comme les producteurs, le gouvernement considère le coton comme une industrie stratégique.

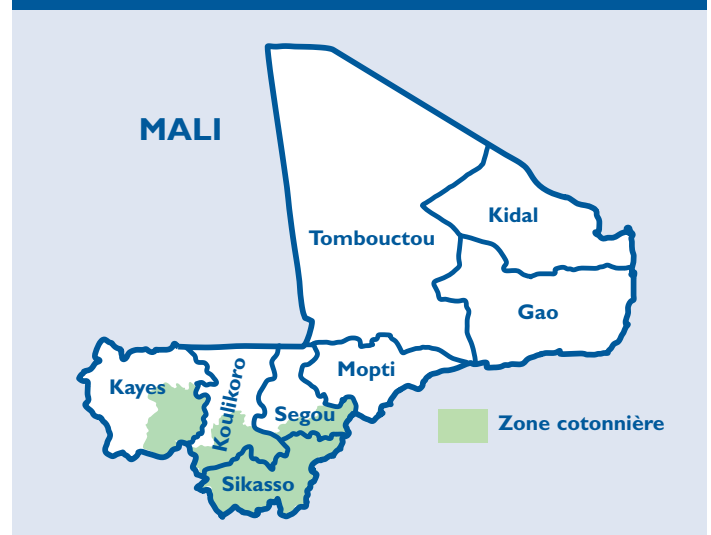
IMPACT

• **Production.** La production de coton a affiché un taux de croissance annuelle composé de plus de 9 % au cours des 40 dernières années (Figure 1). Aujourd'hui, 30 % des ménages maliens cultivent le coton.

• **Équité.** La plupart des petits producteurs des zones cotonnières du Mali (Figure 2) cultivent le coton. Leurs revenus sont plus élevés et ils investissent plus dans l'agriculture que les petits agriculteurs des autres zones. Ces ressources supplémentaires permettent aux producteurs cotonniers de produire jusqu'à 70 % de plus de céréales par habitant que les agriculteurs non cotonniers.

• **Soutenabilité.** La Compagnie malienne pour le développement des fibres textiles (CMDT), verticalement intégrée et appartenant à l'État, qui appuie les producteurs cotonniers

Figure 2—Zones productrices de coton au Mali

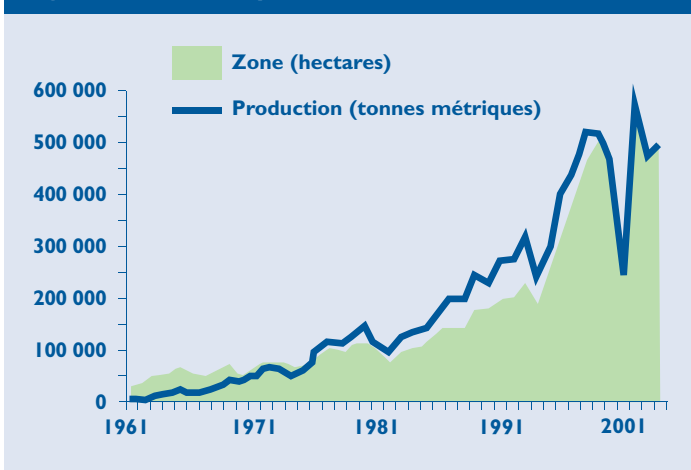


maliens, a tenté de stabiliser les prix bord champ, et, jusqu'à un certain point, de les protéger des fluctuations des cours mondiaux. Au cours des dernières années, la CMDT a alloué au coton une subvention récurrente d'environ 0,025 dollar EU par livre (6 % du cours mondial), nettement inférieure à celle de 0,235 dollar EU par livre octroyée aux producteurs de coton des États-Unis. Les difficultés rencontrées dans le maintien d'une bonne gouvernance d'entreprise et dans la maîtrise de l'inflation des coûts au cours des 5 dernières années ont contribué à éroder la confiance des paysans en la CMDT, ainsi que la compétitivité globale de la production cotonnière du Mali. Ces problèmes ont contribué aux débats sur le type le plus efficace de structures institutionnelles nécessaires pour réaliser les objectifs de la filière. Sur le plan environnemental, des questions ont également été soulevées quant à la gestion de la fertilité des sols, et, à certains endroits, quant à une possible exploitation abusive de la terre. La résistance croissante aux pesticides et les produits chimiques plus concentrés et plus coûteux nécessaires pour inverser la tendance à la baisse des rendements exigeront de prêter une attention plus soutenue aux effets négatifs sur la santé humaine.

MOTEURS DU CHANGEMENT

• **Intégration verticale de l'appui aux petits producteurs.** La CMDT fournit des intrants, l'appui de la vulgarisation et un marché garanti pour la production cotonnière des petits producteurs du Mali. L'approche intégrée adoptée dans l'ensemble de la zone du franc CFA commence par un programme régional de sélection créatrice et de recherche agronomique qui lie l'Institut d'économie rurale du Mali à un réseau de pays de la zone du franc CFA harmonisé par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) de la France. En plus de fournir les intrants (semences, engrais, et pesticides) à crédit, et de faciliter l'acquisition d'équipement de traction animale, la CMDT utilise un réseau intensif d'agents de terrain pour suivre étroitement toutes les phases de la production. Détenant un monopole, la CMDT garanti l'achat du coton graine

Figure 1—Zone et production cotonnières : 1960–2003



aux paysans à des prix pan-territoriaux (annoncés avant le début de la saison agricole) et assure le remboursement du crédit. Elle contrôle la cueillette, l'égrenage, la mise en balle et l'exportation.

• **Dévaluation.** Au début des années 1990, dans l'ensemble de la zone ouest-africaine du franc CFA, le taux de change garanti lié au franc français a conduit à une surévaluation constante du franc CFA, avec pour conséquence une érosion des prix à la ferme du coton. La dévaluation de 1994 a débouché sur une augmentation de 40 % des prix à la ferme réels, sur un doublement des zones cultivées et donc au doublement de la production de coton graine au cours des cinq années suivantes, restaurant ainsi la tendance historique à la hausse de la production (Figure 1).

LEÇONS CLÉS POUR DES SUCCÈS FUTURS

• **Modèles verticaux d'appui aux petits producteurs.** Le modèle cotonnier malien est un exemple de système d'appui vertical traditionnel aux petits exploitants agricoles, où une entité unique fournit les intrants (d'habitude à crédit) en échange d'une commercialisation garantie de la production, dont les coûts des intrants peuvent être déduits. Si au Mali, le modèle relève historiquement du secteur public, dans d'autres pays, il a été adopté par des sociétés privées pour le coton et d'autres cultures d'exportation. Des questions à propos de l'inefficacité et du coût élevé du modèle public malien ont conduit récemment à des débats extrêmement controversés sur une possible privatisation du système au Mali et ailleurs en Afrique francophone. Le modèle vertical offre une des rares solutions disponibles pour fournir aux petits producteurs des crédits soutenables pour les intrants. Il résout les questions de regroupement et d'organisation, aidant ainsi les petits producteurs à avoir accès aux marchés internationaux. Néanmoins, il a échoué dans le cas des cultures vivrières nationales et il dépend de façon critique d'une forme ou l'autre d'organisation paysanne, de la concurrence entre les acheteurs, ou du contre-poids des autorités politiques pour assurer aux paysans un traitement équitable de la part des grands exportateurs.

• **Organisations paysannes.** L'importance croissante du Syndicat des producteurs de coton et vivriers (SYCOV) a aidé à établir un rapport de force plus équitable dans les négociations entre la CMDT et les agriculteurs, en donnant à ces derniers des moyens collectifs pour exprimer leurs vues. En 1974, la CMDT a mis en place les Associations villageoises (AV), des organisations d'agriculteurs constituées au niveau des villages, pour donner suite aux plaintes des paysans concernant des injustices dans le classement du coton et les pratiques de pesée. L'implication croissante des agriculteurs dans la gestion des activités cotonnières au niveau des villages (assemblées pour les intrants, le coton graine) a jeté les bases du développement de la participation paysanne dans la gestion opérationnelle de la filière (comme lorsque les représentants des agriculteurs sont signataires des contrats de performance avec l'État et la CMDT). Combinées avec les occasions créées par la vague de démocratie locale du début des années 1990, ces expériences ont contribué à la création du syndicat des producteurs (SYCOV) en 1991.

• **Subventions agricoles des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).** Les importantes subventions octroyées aux producteurs de coton des États-Unis réduisent actuellement les cours mondiaux d'environ

0,11 dollar EU par livre. Si ces subventions étaient éliminées et l'accroissement de prix transmis aux producteurs maliens, les revenus d'une exploitation type augmenteraient de 30 %. Dans ce cas, la réforme du commerce par l'OCDE s'avérerait plus puissante que l'aide consacrée à l'amélioration de la situation du producteur africain. Mais sans les investissements supplémentaires et l'évolution institutionnelle nécessaires à l'amélioration de la productivité tout au long de la chaîne logistique, le coton malien restera vulnérable aux pressions de la concurrence et aux fluctuations des cours mondiaux

• **Gestion de la fertilité des sols.** Au cours des 40 dernières années, deux tiers de la croissance de la production cotonnière du Mali sont venus d'une expansion des zones de production, et le tiers restant d'une augmentation du rendement. Ce modèle passé d'extensification, où les producteurs réduisaient les périodes de jachère et appliquaient des quantités insuffisantes d'engrais organiques, a contribué au déclin de la fertilité des sols. L'expansion des zones de production devenant de plus en plus difficile, au Mali comme ailleurs en Afrique, une attention croissante devra être apportée au maintien de la fertilité des sols.

• **Avantages d'une collaboration régionale.** Tant au niveau de la recherche que de la commercialisation, le Mali a bénéficié de sa collaboration avec les réseaux cotonniers régionaux, collaboration, qui a permis à de nombreux petits pays de la région de réaliser des économies d'échelle importantes. En matière de sélection cotonnière, le programme de recherche agricole national de l'Institut d'économie rurale (IER) du Mali fait partie d'un réseau régional, géré par le CIRAD et regroupant des programmes de sélection d'autres pays de l'Afrique occidentale et centrale, qui facilite les échanges de nouvelles variétés entre les pays. En fait, seule une des six grandes variétés de coton cultivées au Mali au cours des 40 dernières années a été initialement mise au point par le système de recherche national malien. De même, pour la commercialisation, la CMDT bénéficie d'une coopération régionale grâce à son association étroite permanente avec Dagrif, anciennement connu sous le nom de Compagnie française de développement des textiles (CFDT), qui a géré la filière coton du Mali jusqu'en 1974, et a ensuite conservé 40 % de parts de la CMDT. Dagrif fournit non seulement l'expertise technique pour les opérations d'égrenage maliennes, mais commercialise également la plus grande partie du coton malien à travers sa filiale de commercialisation, la COPACO. La CMDT peut donc mettre en valeur l'identité du coton malien tout en bénéficiant en même temps d'économies d'échelle autrement impossibles pour un petit pays isolé. Étant donné les impacts évidents des zones agro-climatiques sur les pays africains contigus, ce modèle de collaboration régionale en matière de recherche et de commercialisation montre bien les avantages clés dont pourraient bénéficier d'autres produits agricoles tels que la banane, le manioc, le maïs, les haricots et l'élevage, par exemple. ■

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir J. Bingen, « Prospects for Development and Democracy in West Africa: Agrarian Politics in Mali », in *Democracy and Development in Mali*, publié sous la direction de J. Bingen, D. Robinson et J. M. Staatz (East Lansing, MI, USA: Michigan State University Press, 2000) ; J. Tefft, « Mali's White Revolution: Smallholder Cotton from 1960 to 2003 », *Background Paper No. 4* pour la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future », Pretoria, Afrique du Sud, 1er au 3 décembre 2003.

James Tefft (tefft@msu.edu) est un spécialiste du développement international du Département d'économie agricole de la Michigan State University.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

La production laitière du Kenya a augmenté à raison de 2,8 % par an au cours des deux dernières décennies, menant à des niveaux de production par habitant doubles de ceux trouvés ailleurs sur le continent. Les producteurs commerciaux du Kenya sont à la base de cette croissance. Ils ont introduit des races laitières améliorées au début des années 1900, et à partir des années 1930, ils avaient réussi à obtenir de l'État divers appuis financiers et politiques, y compris des lois sur les quarantaines, des laboratoires vétérinaires, des services d'insémination artificielle, et une commercialisation et un contrôle des prix gérés au travers des Kenya Cooperative Creameries.

Par la suite, la croissance de la petite production a lentement progressé au cours des années 1950 et 1960, encouragée par l'augmentation des revenus en espèces dans les zones rurales, qui a stimulé de façon constante une demande croissante pour le lait. Suite à l'adoption du Plan Swynnerton visant à encourager la petite production agricole, l'État kenyan et les bailleurs de fonds ont financé une série de projets promotionnels fournissant des services vétérinaires et d'insémination artificielle, le support de la vulgarisation pour une production intensive de pâturage zéro, et un appui au développement coopératif. La suppression du contrôle des prix laitiers en 1992 a conduit à une restructuration de la production et du marché de détail, ce qui a permis au lait cru de prendre une part croissante dans les ventes totales et a grandement amélioré la disponibilité du lait dans les magasins de détail.

Les petits producteurs ont réussi à prendre de façon constante une part croissante de ce marché. Les données récentes d'un panel montrent que depuis 2000, près de 70 % des petits producteurs kenyans produisent du lait, et que celui-ci est devenu leur source de revenus ayant la croissance la plus rapide.

IMPACT

• **Production.** Plus de 600 000 petits producteurs élèvent des vaches laitières au Kenya, générant une production de lait par habitant double de celle trouvée dans le reste de l'Afrique (voir Tableau). Pour les petits agriculteurs produisant du lait, les revenus nets annuels tirés de celui-ci avoisinent en moyenne 370 dollars EU par an.

• **Revenus.** Les petits producteurs possédant entre une et trois vaches laitières produisent 80 % du lait kenyan. Le quintile le plus pauvre des petits producteurs tire 48 % de ses revenus de la vente de lait, tandis que le quintile le plus riche en tire 28 %. Malgré des décennies d'appui à la commercialisation de la filière formelle, le lait frais commercialisé de façon informelle représente toujours plus de 75 % des ventes.

• **Soutenabilité.** La production laitière reste éminemment profitable pour les petits producteurs. Bien que la récente libéralisation ait réduit la

subvention récurrente des intrants destinés aux services d'insémination artificielle et vétérinaires, la libéralisation du marché a simultanément augmenté les prix à la production perçus par les petits producteurs. L'effet net a été d'augmenter la rentabilité des petits producteurs de plus de 100 %. Sur le plan écologique, les petits producteurs utilisent un ensemble de technologies d'intensification, depuis des systèmes purement centrés sur le pâturage jusqu'à des systèmes à pâturage zéro d'engraissement en étable. Dans les systèmes intensifs, ils recyclent le fumier et le fourrage entre leurs activités de culture et d'élevage.

MOTEURS DU CHANGEMENT

• **Races améliorées.** L'introduction à grande échelle de races hautement productives de vaches laitières, ou vaches sans race définie, a constitué la source principale de l'accroissement de productivité des exploitations laitières kenyanes. La fourniture de services de reproduction efficace et abordable est par conséquent restée un pilier central de la stratégie de développement laitière du pays. Au cours des premières décennies qui ont suivi l'indépendance, de 1964 à 1987, l'État a fortement subventionné les services d'insémination artificielle. Bien que coûteuse, cette stratégie a eu pour résultat une adoption généralisée des races améliorées. Aujourd'hui, le bétail laitier amélioré représente 23 % du cheptel kenyan total, et 75 % du bétail laitier spécialisé de l'Afrique orientale et australe. Par contre, les races améliorées ne comptent que pour 3 % du bétail laitier de l'Ouganda, et moins de 1 % du cheptel total de l'Éthiopie.

• **Forte subvention des services publics d'appui.** En plus des 80 % de subvention des services d'insémination artificielle, l'État kenyan a fourni des services vétérinaires et des médicaments à prix

Comparaison entre les secteurs laitiers du Kenya, de l'Éthiopie et de l'Ouganda

INDICATOR	KENYA		ÉTHIOPIE		OUGANDA	
	1985	1998	1985	1998	1985	1998
Disponibilité totale du lait par habitant (kg/an)	83,3	85,1	25,6	20,1	25,6	24,2
Disponibilité totale du lait (milliers de tonnes métriques)	1 656	2 421	1 125	1 170	377	485
% des importations dans la disponibilité totale du lait	2,8	0,1	19,7	0,9	6	2
Importations nettes par habitant (kg)	2,4	0,1	5	0,2	1,5	0,5
Cheptel total (milliers de têtes)	12 727	13 418	28 000	34 514	5 064	5 438
Vaches laitières (milliers)	3 209	4 494	3 567	4 507	1 013	1 358
% des vaches laitières	25	33	13	13	20	25
Production totale lait de vache (milliers de tonnes métriques)	1 484	2 277	683	941	355	475
Rendement (kg/vache)	462	507	192	209	350	350

coûtant à plus de 280 centres cliniques dans l'ensemble du pays. Depuis 1988, il a progressivement réduit ces subventions pour encourager la privatisation des services vétérinaires.

• **Contrôle étroit du marché suivi par sa libéralisation.**

Depuis sa création en 1931 jusqu'en 1992, la Kenya Cooperative Creameries (KCC) a exercé un contrôle étroit sur la commercialisation du lait à travers un système par tranches de quotas et de prix contrôlés de façon statutaire. Toutes les autres entreprises ayant une licence de traitement du lait n'avaient pas le droit de s'approvisionner en produits laitiers frais directement auprès des producteurs. Au lieu de cela, ils étaient obligés d'en faire la demande auprès de la KCC. L'État avait officiellement déclaré illégales les ventes de lait frais dans les zones urbaines jusqu'à leur décriminalisation en 1992. Depuis la libéralisation, les ventes de lait frais se sont envolées et continuent à dominer les marchés laitiers au Kenya. Pour les petits producteurs, l'effet pratique le plus important de la libéralisation a été d'introduire la concurrence dans l'achat du lait. Les prix aux producteurs perçus par les agriculteurs pour leur lait ont presque doublé depuis la libéralisation.

LEÇONS CLÉS POUR DES SUCCÈS FUTURS

• **Le temps et l'expérience sont essentiels.** Le Kenya a 100 années d'expérience dans l'élevage de races exotiques de bétail laitier, contrairement aux pays voisins tels que l'Éthiopie et l'Ouganda. Elles lui ont permis de disposer de races croisées améliorées, de services d'insémination artificielle et vétérinaires bien implantés et d'une bonne infrastructure de commercialisation, qui ont constitué un tremplin pour le développement des petits éleveurs. D'autres pays qui n'ont pas cette longue expérience d'expertise et de services laitiers auront besoin de plus de temps pour augmenter la production laitière de leurs petits producteurs.

• **Les services liés aux intrants sont essentiels mais onéreux.** Les services d'insémination artificielle, vétérinaires et de contrôle des maladies ont été des ingrédients essentiels de l'augmentation de la productivité des élevages laitiers kenyans. Pendant deux décennies et demie, depuis l'indépendance jusqu'à la fin des années 80, les petits producteurs ont bénéficié de subventions constituant jusqu'à 80 % du prix des services d'insémination artificielle et vétérinaires. La suppression progressive de ces subventions non soutenables à partir de 1988 a conduit à une diminution des services publics et à une croissance rapide mais géographiquement mal répartie des services privés. Dans les zones considérées comme faciles à desservir, la privatisation a eu tendance à fleurir. À cause de cet « écrémage » du marché, les petits

producteurs des zones laitières à haute densité ont accès aux services privés les plus chers, tandis qu'ils ne l'ont pas ailleurs. Les services vétérinaires, en particulier liés au contrôle des maladies, constituant des biens publics, même les États à cours d'argent devront identifier des moyens de maintenir en place des systèmes efficaces de contrôle des maladies, tout en maîtrisant leurs coûts.

• **Les marchés du lait frais méritent une plus grande attention.** Au Kenya comme ailleurs, la plupart des ressources promotionnelles ont souvent été dirigées vers la promotion des marchés formels du lait. Pourtant, au Kenya comme ailleurs, le lait frais domine le marché, représentant près de 75 % des ventes totales. Étant donné la prévalence du lait frais dans le total des produits commercialisés, toute tentative visant à faciliter le développement de ce marché mérite que les pouvoirs publics portent une attention plus importante à l'efficacité, l'équité et la santé publique.

• **La priorité à court terme est l'accès des petits exploitants au marché.** Le centre d'attention immédiat d'une stratégie de promotion d'un élevage laitier orienté vers le marché doit être l'amélioration de l'accès aux marchés des petits exploitants. Une façon d'y parvenir consiste à réduire le temps de déplacement des petits exploitants vers les points de vente du lait. Cela leur permettrait d'économiser du temps et par conséquent, d'accorder plus de temps à d'autres activités agricoles.

• **La priorité à long terme est l'amélioration de la productivité des troupeaux.** À long terme, le défi est d'améliorer la productivité des troupeaux laitiers des petits exploitants. La réalisation de cet objectif implique une stratégie en trois volets : 1) améliorer les caractéristiques de la production de lait du cheptel ; 2) améliorer la capacité des petits exploitants à réaliser le potentiel de sélection de leur cheptel grâce à des conseils et des formations sur de meilleures pratiques de gestion des troupeaux ; et 3) optimiser le potentiel du cheptel en fournissant une alimentation adéquate tant en qualité qu'en quantité. ■

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir M.A. M. Ahmed, S. Ehui et Y. Asefa, « Dairy Development in Ethiopia », Environment and Production Technology Division Working Paper No. 119 (Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2003) ; M. Ngigi, « Successes in African Agriculture: The Case of Smallholder Dairying in Eastern Africa », Environment and Production Technology Division Working Paper No. 118 (Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2003) ; S. J. Staal, G. A. Waithaka, G. A. Owour et M. Herrero, « Demand and Supply Changes in the Livestock Sector and Their Impact on Smallholders: The Case of Dairy in Kenya » (Nairobi: International Livestock Research Institute, 2002).

Margaret Ngigi (ngigim@yahoo.com) est professeur associé au Département d'économie agricole et de gestion agro-alimentaire, Egerton University, Njoro, Kenya.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

BÂTIR SUR LES SUCCÈS DE L'AGRICULTURE AFRICAINE

La réussite des exportations horticoles du Kenya peut-elle être reproduite ailleurs ?

NICHOLAS MINOT ET MARGARET NGIGI

2020
VISION™

FOR FOOD, AGRICULTURE,
AND THE ENVIRONMENT

FOCUS 12 • NOTE D'INFORMATION 7 SUR 10 • AVRIL 2004

Les exportations horticoles du Kenya ont augmenté de plus de 6 % par an au cours des 30 dernières années. Depuis 1974, la valeur des exportations horticoles du Kenya a quadruplé en dollar constant, pour atteindre 167 millions de dollars EU en 2000 (voir Figure). L'horticulture est en conséquence devenue la troisième plus importante source de devises, après le tourisme et le thé. Plus de 25 000 petits exploitants agricoles participent au secteur, représentant plus de la moitié des exportations horticoles du Kenya.

Largement menée par des négociants privés réagissant aux opportunités offertes par le marché international, la croissance du secteur des fruits et légumes kenyans ne s'est pas faite sans heurts ni de façon continue. Le secteur a au contraire connu plusieurs faux départs, avec de nombreux changements dans la gamme des produits et les types d'institutions de commercialisation. Avec le temps, les exportations de fruits et légumes se sont constamment diversifiées. L'importance de l'ananas en conserve a énormément chuté au cours des années 1990, suite à la pression exercée par la Thaïlande et d'autres exportateurs, mais en partie aussi à l'expansion des exportations de fruits et légumes frais. Même si les haricots verts, les légumes asiatiques, les ananas en conserve et les avocats continuent à dominer les exportations du Kenya, les négociants kenyans exportent aujourd'hui 30 fruits et 27 légumes différents. Malgré une concurrence accrue du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, le Kenya reste le fournisseur le plus important de légumes à destination de l'Union européenne. Ces progrès constants des exportations horticoles kenyanes sont en grande partie dus à la souplesse et à la réactivité des négociants kenyans privés.

IMPACT

• **Production et revenus.** La valeur réelle des exportations de fruits et de légumes a quadruplé au cours des 30 dernières années. Étant donné la haute valeur de ces cultures, la rentabilité par hectare dépasse celle du maïs d'un facteur de 6 à 20. Bien qu'elle soit plus risquée que les cultures vivrières de consommation courante et ne soit accessible qu'aux exploitants situés à proximité de grandes voies de transport, la production de fruits et légumes destinés à l'exportation reste une entreprise agricole extrêmement lucrative.

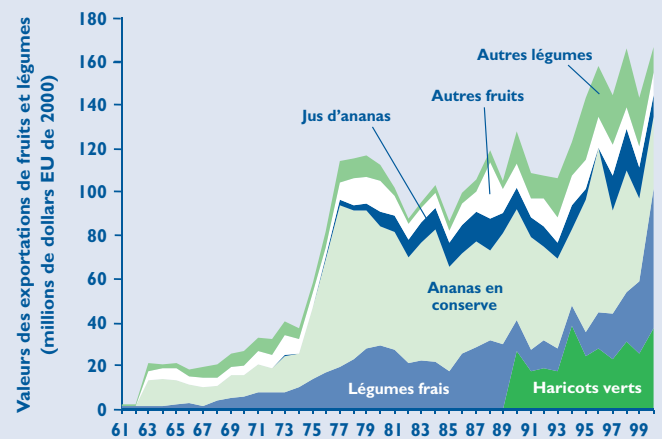
• **Équité.** Pour assurer une qualité constante et des livraisons en temps voulu, de nombreux exportateurs ont développé une agriculture contractuelle avec de petits exploitants, qui fournissent environ la moitié de l'ensemble des fruits et légumes d'exportation.

• **Soutenabilité.** La viabilité financière de l'horticulture d'exportation reste bien établie. Aucune subvention récurrente n'a soutenu cette croissance rapide. À l'avenir, la puissance d'achat de plus en plus concentrée des chaînes de supermarchés européennes, ainsi que leur préoccupation croissante pour les aspects pratiques et la sécurité alimentaire, va poser des défis que les exportateurs africains auront à relever. Comme dans le passé, une attention permanente à la dynamique du marché sera essentielle pour maintenir la croissance du secteur.

MOTEURS DU CHANGEMENT

• **Des négociants privés réactifs exploitant les marchés extérieurs en expansion.** La demande d'exportation de légumes a augmenté de façon significative au cours des années 1970, indirectement suite à l'expulsion de la communauté sud-asiatique de

Répartition des exportations horticoles kenyanes, 1961–2000



SOURCE: FAOSTAT.

l'Ouganda par le régime d'Idi Amin Dada. Beaucoup de ces réfugiés se sont réinstallés au Royaume Uni et ont contribué à la demande croissante de légumes asiatiques. Le Kenya offrait plusieurs avantages en tant que source d'approvisionnement capable de satisfaire cette demande croissante. Il pouvait fournir des légumes asiatiques pendant toute l'année et pas seulement sur une base saisonnière. Les petits exploitants kenyans avaient déjà l'expérience de leur culture pour la communauté asiatique locale. Et finalement, la présence d'une communauté asiatique au Kenya impliquait l'existence de liens familiaux et sociaux entre les commerçants asiatiques de Londres et ceux de Nairobi, réduisant les risques et les coûts de transaction pour l'expansion de ce commerce.

• **Retombées de l'industrie touristique.** Deux retombées importantes de l'industrie touristique du Kenya ont encouragé la croissance de l'horticulture d'exportation. Premièrement, le tourisme a considérablement augmenté l'accès et réduit le coût du fret aérien vers l'Europe. Depuis 1980, le Kenya a accueilli 372 000 touristes internationaux par an, plus que tout autre pays africain en dehors de l'Afrique du Sud. Alors que les denrées en conserve peuvent être transportées par bateau de l'Afrique vers l'Europe, les produits frais doivent généralement être expédiés par voie aérienne. À l'époque où les volumes d'exportation étaient trop faibles pour justifier l'affrètement d'avions cargo, la capacité de fret des avions de passagers fournissait un moyen pour expédier des produits kenyans par les airs vers l'Europe. Plus tard, avec l'accroissement du volume, les avions cargos ont été utilisés de plus en plus largement. Deuxièmement, l'industrie touristique a augmenté la demande locale de fruits et légumes de haute qualité destinés aux hôtels et restaurants, permettant ainsi aux producteurs kenyans d'acquérir plus d'expérience dans la production horticole et offrant un marché à leurs produits ne satisfaisant pas les normes d'exportation.

• **Environnement des politiques stable et encourageant.** Le Kenya a maintenu un environnement des politiques

macroéconomiques stable et libéral. Les politiques du gouvernement ont favorisé les investissements étrangers et le commerce international. La Horticultural Crop Development Agency du Kenya (HCDA) a joué un rôle de facilitation, visant à coordonner les divers participants à cette industrie plutôt qu'à intervenir de façon directe en tant qu'acheteurs sur le marché.

LEÇONS CLÉS POUR DES SUCCÈS FUTURS

• **Environnement politique stable.** La stabilité politique et économique est importante. Elle donne confiance aux investisseurs dans le fait qu'ils peuvent tirer des bénéfices de leurs investissements à long terme. Les politiques de taux de change sont particulièrement importantes pour les exportations horticoles. Un taux de change fondé sur le marché constitue une incitation importante pour la production de produits d'exportation et facilite l'achat d'équipements et intrants importés destinés à la production.

• **Non intervention.** La tendance du gouvernement kenyan à ne pas intervenir directement dans la production horticole et sa commercialisation est manifestement une approche qui peut être reproduite dans d'autres pays, et qui l'a d'ailleurs été. Le secteur des fruits et légumes frais est trop diversifié, trop risqué, et change trop rapidement pour laisser des entreprises publiques ou des offices de commercialisation jouer un rôle constructif. L'expérience antérieure du Kenya dans la promotion de joint ventures entre des sociétés étrangères et des entreprises publiques a presque toujours été un échec et sert de contre-exemple. L'opération horticole la plus réussie au Kenya est celle de Del Monte, qui n'incluait pas de partenariat avec une entreprise publique.

• **Promotion de l'innovation institutionnelle.** L'expérience du Kenya démontre l'importance de permettre le développement de multiples institutions privées et de mécanismes de commercialisation. Les premières expériences de Del Monte au Kenya montrent qu'il faut plus que de l'expérience et des compétences techniques pour survivre dans l'horticulture : il faut en permanence de l'expérimentation, de l'innovation et une adaptation à des environnements changeants. Le secteur horticole du Kenya se caractérise par une large gamme de mécanismes institutionnels, y compris des petits producteurs vendant sur les marchés au comptant, des relations personnalisées avec les négociants, des contrats implicites, des contrats explicites, des organisations paysannes, des exploitations agricoles à moyenne et grande échelle, et une chaîne verticalement intégrée réunissant producteurs et exportateurs. L'État peut jouer un rôle dans la facilitation de l'innovation institutionnelle, en fournissant des informations sur les marchés, des services de vulgarisation, un arbitrage des litiges, et en établissant des normes.

• **Relier les petits producteurs aux marchés urbains et d'exportation à haute valeur.** Relier les petits producteurs aux marchés urbains et d'exportation à haute valeur constitue une stratégie importante pour l'accroissement des revenus en milieu

rural et la réduction de la pauvreté. Une telle stratégie peut également s'avérer essentielle pour le maintien de la compétitivité des exportations, au moins pour certaines cultures à haute intensité de main d'œuvre qui demandent des soins particulièrement attentifs. L'État devrait également éviter les essais contre-productifs d'imposition de production coopérative, d'agriculture contractuelle, de plantations industrielles, ou de tout autre système de commercialisation particulier. Des institutions de commercialisation efficaces devraient émerger de l'essai de différentes formules. L'État peut faciliter les liaisons entre producteurs et exportateurs ou autres acheteurs, en aidant les groupes de producteurs à s'organiser, en établissant des règles de base pour les contrats entre producteurs et acheteurs, en diffusant les leçons tirées des dispositions contractuelles réussies, en mettant en place des cours pour les petites créances où traiter les litiges contractuels, en recueillant et diffusant des informations sur les performances passées des acheteurs et producteurs, et en fournissant des services de certification pour réduire les coûts de transaction auxquels sont confrontés les acheteurs s'approvisionnant auprès de petits producteurs.

• **Mise en exécution des contrats.** Bien que dans l'agriculture, il soit impossible d'éliminer entièrement les litiges portant sur les dispositions contractuelles, l'expérience du Kenya indique que l'État peut jouer un rôle dans la mise en exécution des contrats liant les acheteurs et les producteurs, ou au moins dans la médiation des litiges qui les opposent. La mise au point de nouveaux mécanismes institutionnels susceptibles de faciliter la mise en exécution des contrats contribuerait de façon significative à un plus large recours à l'agriculture contractuelle, et étendrait la participation des petits producteurs aux productions et exportations horticoles à haute valeur.

• **Investissement dans l'irrigation.** Au cours des dix dernières années, la plupart des investissements et des augmentations de capacité dans l'irrigation kenyan ont été réalisés par le secteur privé, des exploitations agricoles commerciales à grande échelle et des groupes de petits producteurs. Étant donné les retombées associées à l'irrigation, l'État a un rôle à jouer dans la facilitation de la formation de groupes d'usagers de l'eau pour régler l'utilisation de l'eau, organiser l'entretien et résoudre les litiges. De plus, les États peuvent financer des activités de recherche et de diffusion afin de stimuler l'innovation, en particulier dans les technologies de micro-irrigation. ■

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir S. Jaffee et P. Gordon, *Exporting High-Value Food Commodities: Success Stories from Developing Countries*, World Bank Discussion Paper 198 (Washington, DC: Banque mondiale, 1993) ; N. Minot et M. Ngigi, « Are Horticultural Exports a Replicable Success Story? Evidence from Kenya and Côte d'Ivoire », Background Paper No. 3 préparé pour la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future », Pretoria, Afrique du Sud, 1er au 3 décembre, 2003.

Nicholas Minot (n.minot@cgiar.org) est un chercheur de la Division marchés, commerce et institutions de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Margaret Ngigi (ngigim@yahoo.com) est professeur associé d'économie agricole et de gestion de l'agro-industrie à l'Egerton University, Njojo, Kenya.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

Avec le plus haut taux de fécondité au monde, l'Afrique subsaharienne est confrontée à une pression démographique croissante sur ses ressources naturelles. En raison de la rapide croissance de sa population et des contraintes grandissantes pesant sur les terres, la part des terres cultivées par habitant a chuté de 40 % depuis 1965, passant de 0,5 à environ 0,3 hectare par personne. Sur la même période, la qualité des sols a également diminué. Les données sur le bilan des nutriments sur les 30 dernières années indiquent que les sols africains ont subi des pertes annuelles d'azote, phosphore et potassium de l'ordre de respectivement 22, 2,5 et 15 kilogrammes (kg) par hectare. La contribution à la production agricole de cette exploitation abusive des terres va d'un tiers à 80 % à certains endroits. L'échec de la restauration de la fertilité des sols (à partir de sources organiques ou inorganiques) conduit à une production et à des revenus non durables dans l'agriculture.

Les anciennes stratégies visant à faire face à ces nouvelles pressions sur les ressources naturelles deviennent de plus en plus irréalisables. Les méthodes classiques de restauration de la fertilité des sols à travers la culture itinérante et la jachère de longue durée sont insuffisantes quand la pression démographique réduit l'intervalle entre les mises en jachère ainsi que leur durée. La suppression de la subvention des engrais dans la plupart de l'Afrique au cours de la libéralisation des réajustements structurels des années 90, ainsi que l'effondrement des systèmes de crédit rural ont entraîné une dépendance vis-à-vis des engrais chimiques de moins en moins profitables et inabornables pour les agriculteurs.

Les agriculteurs africains exigent donc de nouvelles solutions pour faire face à la pression croissante qui touche les sols et les ressources en eau du continent. Parmi les centaines d'efforts d'innovation que connaît le continent, deux groupes de réponses prometteurs ont émergé à différents endroits.

En premier lieu, l'utilisation de bassins de culture est une approche apparue au cours des dernières décennies aussi bien au Sahel qu'en Zambie. Connus sous le nom de « zai » au Sahel et d'« agriculture de conservation » en Zambie, ces systèmes impliquent une série de pratiques communes : préparation de la terre pendant la saison sèche afin d'éviter un engorgement du travail pendant la haute saison et d'assurer la plantation dans les temps aux premières pluies ; travail minimal du sol sur 15 % de la surface de la zone, en utilisant un quadrillage de 10 000 à 15 000 petits bassins de culture par hectare, qui recueillent l'eau et concentrent les nutriments dans de petites zones au plus près des plantes ; casse de la croute dure et des semelles de labour dans les sols afin de permettre la pénétration de l'eau et des racines ; et application d'un matériel organique et parfois de petites doses de nutriments chimiques dans les bassins immédiatement adjacents aux plantes.

La seconde stratégie implique l'utilisation de jachères améliorées. Elle a été introduite au cours de la dernière décennie dans l'est de la Zambie et l'ouest du Kenya. Dans cette stratégie, les agriculteurs pratiquent une rotation d'arbres légumineux. Ceux-ci sont plantés pour une à trois saisons sur une parcelle donnée, ils sont ensuite coupés et leurs récoltes sont replantées sur les mêmes parcelles pour deux à trois saisons. Ces mises en jachère gérées ou « améliorées » restaurent la fertilité du sol grâce à la rotation de cultures d'arbres fixant l'azote et la rétention du matériel organique provenant de leurs branches et feuilles. L'utilisation d'arbres plutôt

que de plantes légumineuses plus petites aide la pénétration du sol par les racines, qui servent de charrues biologiques en facilitant l'infiltration de l'eau et des racines pour les récoltes à venir.

Les deux technologies sont récentes. Bien que la méthode zai soit populaire au Sahel depuis le début des années 80, l'utilisation de ces deux approches n'a commencé ailleurs qu'au moins une décennie plus tard. Ces technologies ont éveillé un grand intérêt du fait de leur soutenabilité environnementale, de l'utilisation réduite d'intrants achetés, et de la possibilité d'augmenter les rendements agricoles et de restaurer la fertilité des sols.

IMPACT

• **Production.** Avec ces deux technologies, les récoltes de céréales ont considérablement augmenté – au Burkina Faso et au Niger, des récoltes de 400 à 1 200 kg par hectare sont obtenues sur des sols tellement dégradés que plus rien n'y poussait – même si les productions varient sensiblement d'une année à l'autre et d'un endroit à l'autre. Les rendements de la main d'œuvre et de la terre augmentent par rapport au travail du sol conventionnel sans engrais. Les bassins ont été adoptés par 20 000 et 80 000 personnes, tandis que la mise en jachère améliorée la plus récemment introduite a attiré de 5 000 à 20 000 adeptes dans chaque pays. Comme l'attestent ces chiffres, les prévisions d'adoption de ces méthodes restent sujettes à une large marge d'erreur, même si la plupart des indicateurs suggèrent une augmentation constante au fil du temps.

• **Équité.** Tant les petits que les grands exploitants agricoles adoptent ces technologies. La plupart sont des agriculteurs travaillant à la houe. Les petits agriculteurs zambiens aisés semblent plus susceptibles d'adopter la mise en jachère améliorée, tandis qu'au Kenya, les pauvres l'utilisent autant que les riches. De même au Burkina Faso, les agriculteurs à revenu intermédiaire et élevé adoptent plus facilement la méthode zai car ils ont suffisamment de main d'œuvre familiale ainsi que la possibilité de recruter plus de bras pour cette technologie à haute intensité de main d'œuvre, mais les agriculteurs pauvres l'adoptent aussi. La mise en jachère améliorée semble bien convenir aux ménages dirigés par une femme. Au Kenya, la proportion des ménages dirigés par une femme utilisant la mise en jachère améliorée est supérieure à celle des ménages dirigés par un homme. En Zambie, les hommes l'utilisent un peu plus que les femmes.

• **Soutenabilité.** Du point de vue écologique, ces technologies tendent à intensifier de façon durable la production des petits exploitants. Financièrement, elles semblent intéressantes en raison du faible coût monétaire des intrants et des rendements généralement plus élevés de la terre et de la main d'œuvre.

MOTEURS DU CHANGEMENT

• **Changer les motivations.** Les deux technologies sont apparues en réponse à l'évolution rapide des motivations des agriculteurs. Les sécheresses récurrentes des années 70 au Sahel et des années 90 en Afrique australe ont amené un intérêt grandissant pour la collecte de l'eau dans les deux zones. La réduction de la subvention et de la disponibilité des engrais qui a accompagné le réajustement structurel des années 90 a considérablement diminué l'accès des agriculteurs aux engrais au Burkina Faso et en Zambie. Cela a déclenché une recherche sérieuse de méthodes alternatives de gestion de la fertilité des sols.

• **Nouvelles technologies pour la gestion de la fertilité des sols.** L'innovation agricole a eu pour résultat le développement des technologies de bassins de culture. Une poignée de petits exploitants au Burkina Faso sont crédités du développement et de l'expansion de l'utilisation de la méthode zaï au Sahel. De même, les agriculteurs commerciaux de l'Union nationale des agriculteurs de Zambie (Zambie National Farmers Union – ZNFU) ont lancé la recherche et la vulgarisation des technologies agricoles de conservation pour toutes les tailles d'exploitation. Avec la mise en jachère améliorée, les chercheurs professionnels ont lancé l'innovation initiale mais ont travaillé en étroite collaboration avec les agriculteurs qui ont ensuite apporté des modifications substantielles à ces technologies.

• **Vulgarisation.** Au Burkina Faso, les agriculteurs innovateurs ont lancé eux-mêmes des services de vulgarisation privés en créant des groupes d'agriculteurs et en organisant une foire annuelle pour échanger leurs expériences. En même temps, les projets de conservation des sols et de l'eau ont organisé plusieurs voyages d'études pour les agriculteurs dans la région du Yatenga au Burkina Faso, où la méthode zaï est largement appliquée. En 1989, un voyage d'étude, soutenu par un projet, organisé pour des agriculteurs du Niger au Burkina Faso a contribué à étendre l'adoption de la technologie dans certaines parties du département du Tahoua au Niger. La séquence a été légèrement différente en Zambie quand la ZNFU a lancé son Unité agricole de conservation (Conservation Farming Unit). Celle-ci a été très tôt soutenue par la vulgarisation apportée par une entreprise de coton du secteur privé, quelques ONG choisies et, au début de 1998, des agents de vulgarisation de l'État. Pour la jachère améliorée, le soutien apporté par la vulgarisation est venu de différentes ONG et ensuite du personnel de vulgarisation de l'État.

LEÇONS CLÉS POUR DES SUCCÈS FUTURS

• **De nouvelles technologies sont disponibles pour la gestion de la fertilité des sols en Afrique.** Une grande variété d'expérimentation est actuellement en cours pour développer et étendre des technologies adaptées à l'environnement économique et écologique en évolution de l'Afrique. Largement dispersés, beaucoup de ces efforts sont réalisés à petite échelle. Les quatre études de cas résumées ici font partie des quelques qui ont essayé de mesurer soigneusement l'augmentation des intrants – en matière organique et main d'œuvre – nécessaire pour accroître les rendements de la production. Étant donné les contraintes de main d'œuvre durant la haute saison que connaissent les systèmes agricoles des petits exploitants en Afrique, des évaluations supplémentaires sont nécessaires pour identifier les plus

prometteuses de ces technologies souvent à haute intensité de main d'œuvre.

• **Un soutien important, officiel ou non, doit être apporté par la vulgarisation.** Ces technologies impliquent toutes une rupture importante avec la gestion conventionnelle des terres. Elles requièrent des changements dans le calendrier des activités clés et dans le flux des intrants et de la production. Les pratiques ne diffusent pas d'elles-mêmes d'une zone à l'autre, comme le font souvent les nouvelles variétés de cultures. Une vulgarisation soignée est donc nécessaire pour promouvoir une large adoption. Le regroupement semble fonctionner correctement dans certains cas, comme ce fut le cas pour les planteurs de coton en Zambie et pour les jachères améliorées dans les deux endroits étudiés. Là où le soutien apporté par la vulgarisation a été faible, comme dans le cas de la variante avec traction animale de l'agriculture de conservation, l'adoption et l'efficacité dans les exploitations ont été faibles. Les études et les voyages d'échange des agriculteurs ont aussi joué un rôle clé dans l'extension rapide de ces technologies à haute intensité de main d'œuvre.

• **L'implication des agriculteurs est nécessaire au développement de la technologie.** Beaucoup des innovations en cours ont été développées par les agriculteurs eux-mêmes. Celles développées par la recherche officielle soulignent de manière répétée l'importance d'une interaction étroite entre les chercheurs et les agriculteurs au cours de la conception et des essais des nouvelles pratiques de gestion de la terre et de l'eau. En raison des différences existant dans les conditions des sols et les préférences des agriculteurs, il reste nécessaire de pouvoir disposer d'une série de technologies et d'alternatives dans la plupart des endroits. L'expérimentation largement répandue actuellement en cours indique un intérêt actif pour le développement d'alternatives de ce type. ■

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir S. Haggblade et G. Tembo, « Conservation Farming in Zambia », Environment and Production Technology Division Working Paper No. 108 (Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2003) ; D. Kaboré et C. Reij, « The Emergence and Spreading of an Improved Soil and Water Conservation Practice in Burkina Faso », Environment and Production Technology Division Working Paper No. 116 (Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2003) ; F. Kwesiga, S. Franzel, P. Mafongoya, O. Ajayi, D. Phiri, R. Katanga, E. Kuntashula, F. Place et T. Chirwa, « Improved Fallows in Eastern Zambia: History, Farmer Practice, and Impacts », Document d'information n° 12 pour la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future », Pretoria, Afrique du Sud, du 1 au 3 décembre 2003 ; F. Place, S. Franzel, Q. Noordin et B. Jama, « Improved Fallows in Kenya: History, Farmer Practice, and Impacts », Environment and Production Technology Division Working Paper No. 115 (Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2003).

Steven Franzel (s.franzel@cgiar.org), un économiste agricole, et Frank Place (f.place@cgiar.org), un économiste, conduisent des recherches au Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) à Nairobi. Chris Reij (C.P.Reij@dienst.vu.nl) est un spécialiste de la gestion des ressources naturelles du Centre pour la coopération internationale de la Vrije Universiteit d'Amsterdam. Gelson Tembo (tembogel@msu.edu) est un chercheur membre du Projet de recherche sur la sécurité alimentaire en Zambie de l'Université de l'État du Michigan.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

BÂTIR SUR LES SUCCÈS DE L'AGRICULTURE AFRICAINE

L'environnement politique changeant auquel est confrontée l'agriculture africaine

FRANCIS CHIGUNTA, ROSS HERBERT, MICHAEL JOHNSON ET RICHARD MKANDAWIRE

2020
VISION™

FOR FOOD, AGRICULTURE,
AND THE ENVIRONMENT

FOCUS 12 • NOTE D'INFORMATION 9 SUR 10 • AVRIL 2004

Les conditions économiques tant nationales qu'internationales ont considérablement évolué au cours des quinze dernières années. En regardant vers le futur, les responsables africains devront appliquer les leçons du passé dans un environnement très différent.

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Consolidation mondiale du commerce de détail alimentaire. Depuis 1990, l'assouplissement des restrictions sur le commerce international, l'investissement direct étranger et les marchés des changes ont déclenché au niveau mondial une consolidation rapide du commerce de détail et du marketing alimentaires. L'adoption du principe de la majorité en Afrique du Sud a conduit à la levée des sanctions économiques et a permis une expansion rapide des chaînes de supermarchés sud-africaines à travers le continent, où elles font de plus en plus concurrence aux chaînes locales et internationales. Rien qu'au Kenya, plus de 200 supermarchés représentent à présent 30 % du commerce de détail alimentaire du pays. Le rapide passage à l'échelle supérieure de l'approvisionnement de ces grands points de vente au détail modifie radicalement les exigences de la commercialisation. Les grands distributeurs et exportateurs ont besoin de gros volumes, d'une qualité et d'un emballage constants et de garanties quant à la sécurité alimentaire et au respect des délais de livraison – des qualités que les petits exploitants ne peuvent actuellement pas offrir.

Évolution de la composition des biens échangés. Un second changement frappant dans l'environnement mondial du commerce agricole est la modification structurelle de sa composition. Le commerce mondial n'est plus dominé par les marchandises en vrac. La part des produits transformés de valeur (tels que la viande, les boissons, les en-cas et les produits de boulangerie) a doublé dans le commerce agricole mondial entre 1980 et 1998, et le commerce des fruits et légumes a lui aussi rapidement augmenté. Les réglementations internationales sur la santé et la sécurité alimentaire imposent un examen de plus en plus rigoureux des produits transformés et des fruits et légumes. Les agriculteurs africains ont eu des difficultés à s'adapter à ce nouvel environnement, et l'Afrique a en conséquence été la seule grande région à perdre des parts de marché dans le commerce agricole mondial au cours des deux dernières décennies.

Croissance de la demande régionale de denrées de base. Souvent oubliée, bien que cruciale, il existe une large demande potentielle de denrées de base (telles que le maïs, le riz, le manioc et les légumes) sur les marchés intérieurs et régionaux. Actuellement, la valeur de la consommation des denrées de base est d'environ trois fois supérieure à celle des marchés des marchandises d'exportation. Pour exploiter le potentiel croissant de ces marchés régionaux, des améliorations des infrastructures régionales ainsi qu'une harmonisation des institutions commerciales et de marketing seront nécessaires.

Avancées en science et technologie. La production des principales cultures d'exportation de l'Afrique, le café et le coton, restent en dessous de la moitié de celles de l'Asie et de l'Amérique latine. Il existe donc clairement un potentiel d'augmentation rapide des gains de production. La sélection génétique classique continuera probablement à augmenter le rendement des cultures, comme cela a été le cas dans le passé. La biotechnologie peut lui aussi améliorer les caractéristiques des cultures, telles que la résistance aux insectes, la tolérance aux

herbicides, la résistance à la sécheresse, des rendements plus élevés, et de meilleures qualités nutritionnelles. Le débat fortement politisé sur la biotechnologie pose des défis importants aux responsables africains. Le problème clé n'est pas de savoir si l'Afrique doit ou non avoir recours à la biotechnologie, mais plutôt de savoir comment l'Afrique peut tirer profit des avantages issus de la biotechnologie de manière sûre, bénéfique et soutenable.

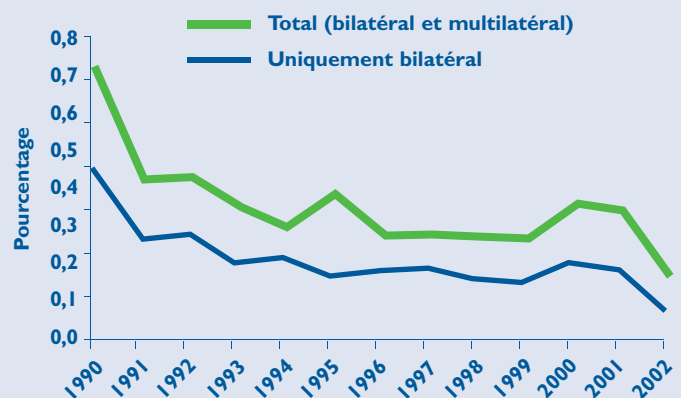
Subventions agricoles importantes dans les pays industriels. Actuellement, les pays riches de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) dépensent près de 1 milliard de dollars EU par jour en subventions agricoles, soit environ 300 milliards de dollars EU par an. Ces subventions substantielles stimulent de manière artificielle la production et font baisser les cours mondiaux. Les subventions en faveur du coton par exemple les font baisser de plus de 20 %, réduisant ainsi le revenu des agriculteurs africains. Les simulations indiquent que l'ensemble des subventions agricoles de l'OCDE imposent aux agriculteurs de l'Afrique subsaharienne une perte de revenus agricoles de 1,8 à 1,9 milliard de dollars EU par an.

Baisse des aides à l'agriculture africaine. Les organismes d'aide mandatés pour épauler les agriculteurs africains ne déploient qu'environ 1 milliard de dollars EU par an, ce qui représente à peu près la moitié du montant des pertes de revenus agricoles dues aux subventions. Depuis la fin des années 80 à la fin des années 90, les flux de l'aide à l'agriculture africaine ont chuté de moitié, passant de 2 milliards de dollars EU à 1 milliard par an. Exprimés en part des subventions agricoles de l'OCDE, ils chutent encore plus rapidement (voir figure).

CONDITIONS NATIONALES

Pression sur les terres. L'augmentation de la population entraîne une pression croissante sur les ressources en terres de l'Afrique. Dans la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne, les possibilités

Total des aides extérieures au développement en part des dépenses de l'OCDE en subventions agricoles, 1990–2002



SOURCE: Base de données des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. (<http://millenniumindicators.un.org>) ; Base de données des rapports des créanciers de l'OCDE (www.oecd.org).

Note : Le total ne reprend que les pays de l'OCDE qui font également partie de l'aide au développement.

d'expansion des terres cultivées ont dramatiquement réduites. En moyenne, les terres arables cultivées par habitant ont baissé de 0,5 hectare par personne en 1965 à un peu moins de 0,3 hectare en 1990. Dans beaucoup de parties de l'Afrique subsaharienne, la fertilité des sols a décliné avec la consommation sans reconstitution des nutriments. Près de la moitié des terres agricoles de l'Afrique subsaharienne est touchée par la dégradation des sols, et jusqu'à 80 % de ses pâturages montrent des signes de dégradation.

Contraintes de main d'œuvre. La productivité agricole par travailleur en Afrique a baissé d'environ 12 % au cours des 20 dernières années. La pandémie du VIH/SIDA et le faible niveau d'éducation affectent de façon négative la qualité de la force de travail africaine. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que le VIH/SIDA pourrait tuer 16 millions de personnes supplémentaires pendant les deux prochaines décennies et réduire la main d'œuvre agricole d'au moins 26 % d'ici 2020 dans 10 des pays africains les plus touchés. L'impact sur l'Afrique sera sévère, étant donné la prédominance des systèmes agricoles à haute intensité de main d'œuvre, dotés d'un faible niveau de mécanisation et utilisant peu de moyens de production modernes. Le SIDA tue aussi des spécialistes et professionnels de l'agriculture, tels que les agents de vulgarisation agricole.

Évolution de la structure des marchés. Sur les deux dernières décennies, les marchés agricoles ont été les témoins de transformations importantes à travers une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Les États ont retiré leur soutien aux entreprises de commercialisation parapubliques, ont réduit de façon dramatique les subventions aux intrants et produits de la commercialisation, et ont assoupli les restrictions réglementaires sur le commerce privé. Les efforts individuels de réforme ont cependant largement varié, avec une baisse significative dans beaucoup de cas. Bien que le rôle autrefois très fort des entreprises de commercialisation subventionnées par l'État ait diminué dans l'ensemble, il reste des incertitudes qui rendent nerveux les négociants privés et compromettent le développement de nouveaux systèmes post réforme efficaces pour la commercialisation.

Capacité des pouvoirs publics et engagement en faveur de l'agriculture. Les ministres des Finances africains sont régulièrement confrontés à des niveaux d'endettement énormes, à la réduction de l'assiette fiscale et aux pressions exercées par les bailleurs de fonds en faveur des dépenses sociales – des conditions qui laissent peu de place à la manœuvre et au débat sur le rôle relatif des investissements productifs dans l'agriculture. En conséquence, le financement global de l'agriculture a baissé de 7,5 à 6 % du produit intérieur brut (PIB) au cours des 20 dernières années.

Pourquoi les politiques français, américains et japonais font-ils tout pour pourvoir aux besoins de leurs agriculteurs, alors qu'en Afrique, où le vote rural représente plus des deux tiers de l'électorat, les gouvernements négligent régulièrement l'agriculture ?

Une des raisons est la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds qui, dans une grande partie de l'Afrique, a rompu le lien de responsabilité entre les gouvernements et les citoyens, rendant ainsi trop facile d'excuser le manque de performances des pouvoirs publics en accusant le temps ou le manque de soutien des donateurs. De plus, les systèmes politiques actuels se sont laissés dominer au fil du temps par les problèmes des citadins et des élites.

Parce que l'amélioration de l'agriculture dépend du succès de la gestion de tant de facettes de l'environnement économique (routes, chemins de fer, ports, stockage, réponse à la sécheresse, éducation, vulgarisation, stabilité macroéconomique, octroi et récupération du crédit, facilitation du commerce, et recherche et développement agricole), l'Afrique ne pourra pas retourner la situation sans un renouvellement majeur de son engagement envers une gestion globale efficace.

LE DÉFI ET L'OPPORTUNITÉ

Heureusement, les gouvernements africains et des bailleurs de fonds ont enfin réalisé qu'ils avaient trop longtemps marginalisé l'agriculture. À travers le processus consultatif du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les chefs d'État africains ont identifié l'agriculture comme un secteur prioritaire pour la stimulation de la croissance économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. Au sommet de l'Union africaine organisé à Maputo au Mozambique en juillet 2003, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont mis d'accord sur le fait que les gouvernements africains devraient s'engager à octroyer au moins 10 % de leur budgets nationaux à l'agriculture d'ici cinq ans. Cet objectif représente presque un doublement de l'actuel niveau moyen de 6 %.

Au niveau national, le NEPAD cherche à faciliter les politiques, stratégies et partenariats susceptibles d'améliorer les performances de l'agriculture en Afrique. Au niveau international, il continuera à faire pression en faveur de règles du jeu plus équitables pour les petits exploitants sur les marchés internationaux, tout en promouvant une coopération sous-régionale et le développement de marché. Seul un soutien politique de haut niveau fort et durable permettra d'arriver aux incitations politiques et au soutien financier à long terme des institutions agricoles, qui ensemble, sont nécessaires pour accélérer la croissance agricole africaine. ■

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir F. Chigunta, R. Herbert et R. Mkandawire, « National Environments for Agricultural Policy », *Background Paper No. 15* présenté à la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future », Pretoria, Afrique du Sud, du 1 au 3 décembre 2003 ; C. Eicher, « Flashback : Fifty Years of Donor Aid to African Agriculture », *Background Paper No. 16* présenté à la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future » ; P. Hazell, M. Johnson et A. Temu, « Global Environment for African Agriculture », *Background Paper No. 17* présenté à la conférence « Successes in African Agriculture: Building for the Future ».

Francis Chigunta (chigunta@hotmail.com) est professeur d'études du développement à l'Université de Zambie, Lusaka. Ross Herbert (herbertr@saiia.ed.za) est un chercheur africain membre de l'Institut des affaires internationales de l'Afrique du Sud, Université de Witwatersrand, Johannesburg. Michael Johnson (m.johnson@cgiar.org) est membre du Département de gouvernance et stratégie du développement de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Richard Mkandawire (richardm@nedpad.org) est l'expert-conseil en agriculture du secrétariat du NEPAD à Midrand, Afrique du Sud.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

IFPRI® www.ifpri.org

Du 1^{er} au 3 décembre 2003, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Capacity Building International, l'Allemagne (InVEnt), le Centre technique pour la coopération agricole et rurale (CTA), et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) ont réuni un groupe de spécialistes expérimentés de l'agriculture, du commerce et de la finance, issus aussi bien du secteur privé que public et originaires de toute l'Afrique, afin d'aider à examiner, résumer et tirer des conclusions des études de cas des succès africains. Ces 70 spécialistes ont rédigé une déclaration conjointe identifiant les priorités de la future action politique nécessaire au déclenchement d'une croissance agricole durable en Afrique. Cette déclaration commune, la Déclaration de Pretoria, constitue le meilleur résumé disponible des principales leçons tirées sur la manière d'augmenter les réussites agricole dans le futur.

PRÉAMBULE

Une réduction significative de la pauvreté ne sera pas possible en Afrique sans une croissance agricole rapide. Seule l'amélioration de la productivité agricole peut augmenter simultanément le bien être des deux tiers des Africains qui travaillent essentiellement dans l'agriculture et celui des pauvres des villes, qui dépensent plus de 60 % de leur budget en denrées de base.

Hélas, les réalisations passées se sont avérées inadéquates. L'Afrique reste la seule région du monde en développement où la production agricole par habitant a chuté au cours des 40 dernières années. Pour combattre l'extension de la pauvreté, l'injustice sociale et l'instabilité politique, les agriculteurs africains, les pouvoirs publics, les partenaires internationaux et le secteur privé devront tous faire mieux à l'avenir. Reconnaisant cet impératif, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont mis d'accord au Sommet de l'Union africaine de juillet 2003, pour faire de l'agriculture une priorité majeure et pour porter en cinq ans, les allocations budgétaires de l'agriculture à au moins 10 % de la dépense publique totale.

La médiocre performance globale de l'Afrique masque cependant les considérables réussites qu'elle a enregistrées dans le domaine de l'agriculture. Même si ces épisodes de prospérité assez dispersés se sont avérés insuffisants pour soutenir la croissance globale par habitant dans l'agriculture, ils ont néanmoins été instructifs en mettant en évidence les zones prometteuses pour une intervention future efficace. Confrontés à un environnement mondial en rapide évolution, avec un pouvoir du marché de plus en plus concentré et des technologies biologiques, de l'information et de la communication en perpétuel changement, aux fortes pressions exercées sur les ressources naturelles et les budgets publics, ainsi qu'à la menace grandissante du VIH/SIDA, les pouvoirs publics et leurs partenaires du secteur privé doivent apprendre à appliquer les leçons tirées des succès passés.

L'examen d'une série d'épisodes fructueux dans l'agriculture africaine permet de dégager deux conditions préalables fondamentales pour une croissance agricole soutenue ainsi qu'un certain nombre d'opportunités spécifiques prometteuses :

CONDITIONS PRÉALABLES FONDAMENTALES

• **Bonne gouvernance.** Un engagement politique de haut niveau s'est toujours avéré essentiel pour l'amélioration du bien être des ménages agricoles. Il se traduit directement en des environnements

politiques favorables et des allocations budgétaires aux institutions de soutien à l'agriculture et aux infrastructures correspondantes. Des organisations d'agriculteurs efficaces restent essentielles pour l'amélioration de la communication et l'expression des besoins du secteur agricole auprès des pouvoirs publics. Tant les organisations d'agriculteurs que les pouvoirs publics doivent prendre la responsabilité de créer des ouvertures et des formes d'organisation afin de rendre cela possible. Nous appelons les pouvoirs publics à ouvrir conjointement avec le secteur privé, la société civile et les organisations d'agriculteurs à l'allocation d'un financement public plus élevé à l'agriculture. En consultation avec le secteur privé, les pouvoirs publics devraient créer et faciliter l'environnement favorable dont le secteur privé a besoin pour ses activités.

• **Financement durable de la recherche et de la vulgarisation agricoles.** L'amélioration de la productivité reste un élément essentiel pour la stimulation de la production agricole et la réduction des prix des denrées alimentaires pour le consommateur. Presque tous les succès que nous avons identifiés impliquent une certaine forme de technologie améliorée : biologique, agronomique, mécanique ou organisationnelle. C'est pourquoi les pouvoirs publics doivent augmenter leur financement de la recherche et de la vulgarisation agricoles. De plus, il est important que les innovations des agriculteurs soient intégrées à l'agenda des recherches. Avec les bailleurs de fonds, les pouvoirs publics doivent assurer la formation d'un personnel capable de maîtriser ces nouvelles technologies de recherche biologique. Étant donné le rôle croissant de la recherche privée dans la biotechnologie et la sélection hybride, les pouvoirs publics doivent développer des partenariats et des protocoles pour que les nouvelles technologies développées dans le secteur privé soient mises à la disposition des petits exploitants.

OPPORTUNITÉS PROMETTEUSES

• **Conservation des sols et de l'eau.** Nous avons été impressionnés par le nombre et la variété des efforts d'innovation réalisés par les agriculteurs et les chercheurs pour maintenir la fertilité des sols et les ressources en eau en réponse à la dégradation croissante du milieu naturel. Par conséquent, des tests complémentaires de ces modèles au-delà des frontières nationales méritent un examen et un soutien supplémentaires dans le but d'affiner et de faire passer à l'échelle supérieure les succès enregistrés dans la restauration et le maintien de la fertilité des sols. Ceci demandera une interaction entre les chercheurs professionnels, les agriculteurs et leurs institutions de support.

• **Reproduction des succès prouvés dans la sélection et la transformation spécifiques de certains produits.** Nous avons été impressionnés par l'importance du passage à l'échelle supérieure de la recherche en matière de sélection et de transformation du manioc, effectuée dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'alimentation pour bétail et des utilisations industrielles. Les fortes complémentarités entre les régions indiquent que la coopération régionale et le partage des technologies biologiques et mécaniques devraient augmenter les rendements. Les bananes issues de la culture de tissus et le riz néricia offrent d'autres exemples du potentiel de réplique spécifique de certains produits. Le NEPAD et les centres chefs de file du développement technologique devraient prendre la tête de l'initiation de ces échanges.

• **Systèmes de marketing et d'information.** Des mécanismes permettant de rassembler et d'améliorer la qualité des données sur

les produits des petits exploitants et de fournir une information pertinente en temps voulu devraient améliorer l'efficacité du marché. Cela s'avérera nécessaire pour leur permettre de faire face à la concurrence sur des marchés nationaux, régionaux et mondiaux de plus en plus concentrés. Il existe toute une variété de modèles (contrats d'exploitation agricole chez les producteurs de coton et les horticulteurs, groupes de marketing laitiers, et autres) pour regrouper les petits exploitants en entités de marché économiquement viables.

• **Chaînes logistiques verticales.** Pour améliorer l'efficacité, augmenter la valeur ajoutée dans la production et la transformation et pour assurer une meilleure coordination entre les producteurs et les marchés finals, il faudra porter une plus grande attention à la gestion des chaînes logistiques au lieu de se concentrer uniquement sur la production. Tous les succès obtenus dans le coton, l'horticulture, les produits laitiers et le maïs montrent l'importance d'une coordination verticale depuis l'agriculteur jusqu'au marché.

• **Coopération régionale pour la technologie commerciale et agricole.** Le commerce régional offre un potentiel important de modération de l'insécurité alimentaire à travers les échanges transfrontaliers. L'harmonisation des réglementations du commerce au niveau régional s'avérera nécessaire afin de faciliter ces flux de marchandises. De même dans la recherche, pour les pays partageant des zones agro-écologiques communes, les échanges régionaux de technologie et d'information offrent des possibilités importantes de partage des frais de recherche et développement, d'augmentation des avantages et de réduction des coûts. Ces échanges

transfrontaliers de technologie se sont avérés vitaux dans les cas des technologies de gestion du manioc, du maïs et des ressources naturelles. Pour ces échanges, un renforcement des capacités est indispensable. Le NEPAD et les organisations économiques régionales sont parfaitement indiquées pour faciliter ce type d'échanges.

Nous croyons qu'avec un engagement renouvelé envers la construction de partenariats entre les États, les organisations d'agriculteurs, les partenaires internationaux, et le secteur privé, des gains substantiels peuvent être réalisés dans l'agriculture africaine. Et il nous faut y parvenir afin d'assurer une croissance économique et une réduction de la pauvreté significatives dans les décennies à venir. Nous appelons les organisateurs de cette conférence ainsi que tous les participants à jouer pleinement leur rôle dans le but d'assurer la réalisation de ces recommandations. ■

Participants à la
conférence internationale sur
Les succès de l'agriculture
africaine : Bâtir pour l'avenir

3 décembre 2003
Pretoria, Afrique du Sud

Pour d'autres lectures sur le sujet, voir « Succès de l'agriculture africaine : Bâtir pour l'avenir », conclusions d'une conférence internationale organisée à Pretoria, Afrique du Sud, du 1er au 3 décembre 2003, <http://www.ifpri.org/events/conferences/2003/120103/papers/papers.htm>.



International Food Policy Research Institute

2033 K Street, N.W. • Washington, D.C. 20006-1002 • U.S.A.

Tél.: +1-202-862-5600 • Fax: +1-202-467-4439 • Email: ifpri@cgiar.org

IFPRI® www.ifpri.org

Le **Centre technique de coopération agricole et rurale** a été fondé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre le groupe des États ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les États membres de l'Union européenne. Depuis 2000, le CTA a exercé ses activités dans le cadre de l'accord ACP-CE de Cotonou. Ses tâches consistent à mettre au point et à fournir des services qui améliorent l'accès à l'information en matière de développement agricole et rural, et à renforcer la capacité des pays ACP à produire, acquérir, échanger et utiliser l'information dans ce domaine.

L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), fondé en 1975, est l'un des différents centres internationaux de recherche soutenus par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. Il a pour mission d'identifier et d'analyser les politiques visant à satisfaire durablement les besoins alimentaires du monde en développement. **Vision 2020 pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement** est une initiative de l'IFPRI visant à développer une vision commune et un consensus d'action sur la manière de satisfaire les besoins alimentaires futurs du monde tout en réduisant la pauvreté et en protégeant l'environnement.

InWent—Internationale Weiterbildung und Entwicklung gemeinnützige GmbH (la société internationale pour la formation continue et le développement, Allemagne) est une organisation pour le développement international des ressources humaines, la formation avancée et le dialogue. Elle est issue de la fusion de la Carl Duisberg Gesellschaft e.V. et de la Fondation allemande pour le développement international. Ses programmes tournés vers la pratique, dont l'objectif sous-jacent est le développement durable à l'échelle mondiale, s'adressent aux experts, cadres et décideurs du monde des affaires et de l'industrie, de la politique, de l'administration publique et de la société civile du monde entier.

Le **Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)** est une initiative de leaders africains, qui vise à promouvoir un renouveau de l'Afrique à travers un engagement dans de nouveaux partenariats avec la communauté internationale. Ces principaux objectifs sont d'éradiquer la pauvreté ; de mettre les pays africains, tant individuellement que collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables ; de mettre un terme à l'exclusion de l'Afrique du processus de mondialisation et de renforcer l'intégration complète et bénéfique de la région dans l'économie mondiale ; et d'accélérer l'autonomisation des femmes.

BÂTIR SUR LES SUCCÈS DE L'AGRICULTURE AFRICAINE

Publié sous la direction de Steven Haggblade

1. **Agriculture africaine : Performances passées, impératifs futurs** • Steven Haggblade, Peter Hazell, Ingrid Kirsten et Richard Mkandawire.
2. **Généralisation des succès passés** • Steven Haggblade.
3. **Récente croissance du manioc africain** • Felix Nweke, Steven Haggblade et Ballard Zulu.
4. **La culture du maïs en Afrique orientale et australe, 1900–2000** • Melinda Smale et T.S. Jayne.
5. **La révolution blanche du Mali : Les petits producteurs de coton de 1960 à 2003** • James Tefft.
6. **Petits producteurs laitiers au Kenya** • Margaret Ngigi.
7. **La réussite des exportations horticoles du Kenya peut-elle être reproduite ailleurs ?** • Nicholas Minot et Margaret Ngigi.
8. **Stratégies pour une gestion durable des ressources naturelles** • Steven Franzel, Frank Place, Chris Reij et Gelson Tembo.
9. **L'environnement politique changeant auquel est confrontée l'agriculture africaine** • Francis Chigunta, Ross Herbert, Michael Johnson et Richard Mkandawire.
10. **La Déclaration de Pretoria sur l'avenir de l'agriculture africaine**

CAADP

Le NEPAD remercie de son soutien :



Copyright © 2010 International Food Policy Research Institute. Tous droits réservés.
Contacter ifpri-copyright@cgiar.org pour l'autorisation de réimpression.



www.nepad.org | email: info@nepad.org

Le PDDAA (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine) est un programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'objectif du PDDAA est d'augmenter la quantité et la qualité des aliments produits en Afrique, afin de renforcer la sécurité alimentaire des ménages et la rentabilité des exportations.

www.nepad-caadp.net

Cette série de dossiers a d'abord été publiée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (www.ifpri.org) sous le titre *Building on Successes in African Agriculture*, par S. Haggblade, éd. 2004. 2020 Focus 12. Washington D.C. : International Food Policy Research Institute.

La publication originale est disponible en ligne sur le site Web : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/focus12.pdf>. La présente version est une réédition faite par le NEPAD, avec l'aide de l'IFPRI, d'inWEnt et du CTA.

www.ifpri.org